LE MAGAZINE DES

PROFESSIONS FINANCIÈRES & DE L'ÉCONOMIE

#01
Juin 2013

CONGRÈS

du Centre des Professions Financières

PERSONNALITÉ

Questions | Réponses
André Lévy-Lang
Président de l'Institut Louis Bachelier

ACTUALITÉ

Le rôle de la gestion dans le financement de l'économie post-crise.

Spécial CONCOURS 2013





Le mot du Président

Ce congrès aura pour temps forts l'Assemblée générale du Centre, les Cérémonies de Remise des Prix du Concours International des Mémoires de l'Economie et la Finance, la présentation de l'Année des Professions Financières 2013 sous forme d'une table ronde sur l'avenir des professions financières. Cette manifestation témoigne de la volonté du Centre de contribuer à l'indispensable restauration de l'image de nos professions : notre Convention de 2012 a recensé sans complaisance, les responsabilités de chacun dans la crise actuelle; fortes des leçons tirées de la crise, nos professions ont aujourd'hui un rôle décisif à jouer pour le redémarrage de l'économie, la restauration de la confiance et la poursuite de la construction européenne; elles représentent un capital humain dont l'expertise et la compétence, bien dirigées, sont une des clefs du progrès en France et dans la zone Euro.
Encore faut-il que les financiers soient bien formés. Le Centre, en organisant depuis près de trente ans, à l'initiative de ses plus jeunes membres, le Concours du meilleur mémoire financier, a rapproché universitaires et praticiens et leur a permis de nouer entre eux des liens étroits et constructifs. Sur ce socle patiemment élaboré nous avons l'ambition d'édifier une coopération plus fructueuse encore. Notre invité d'honneur, André Lévy-Lang, Président de l'Institut Louis Bachelier, et Denis Kessler, Président Directeur Général de SCOR, dont les démarches rejoignent la nôtre, nous montreront les voies à suivre.

Encore faut-il aussi que les acteurs de l'économie soient bien informés de ce qu'ils sont en droit d'attendre de leurs partenaires financiers et aussi de ce qu'il ne serait pas sage d'exiger d'eux. Le Centre est la seule institution qui regroupe, sans esprit de chapelle, tous les artisans de la finance : du banquier



Le Congrès, à l'occasion duquel paraît ce magazine, marque une étape importante dans la vie du Centre des Professions Financières.

Former, informer, réformer, tels pourraient être les leitmotive du manifeste des professions financières que le Centre prend l'initiative de lancer, avec la conviction qu'un nombre toujours croissant d'hommes de bonne volonté s'y rallieront.

Edmond Alphandéry,
Président du Centre des Professions Financières

à l'assureur, du gestionnaire d'actifs à l'auditeur et au comptable, du juriste et du fiscaliste au professeur et à l'administrateur. Cette démarche transversale inspire l'ensemble de nos réflexions, de nos publications et des débats que nous animons. Elle seule permet de mettre en évidence combien le bon fonctionnement d'une place financière globale dépend d'un partage de valeurs communes d'un bout à l'autre de la chaîne et du respect par chacun des maillons du professionnalisme des autres chaînons. Nous voulons intensifier nos efforts pour que ce message soit mieux perçu à l'intérieur comme à l'extérieur de nos professions et cibler de façon toute particulière le monde éducatif : c'est en transmettant à la jeune génération, dont dépend l'avenir de notre économie, non seulement de solides connaissances mais aussi l'expérience de leurs aînés que nous les préparerons le mieux à affronter leurs responsabilités futures.

Encore faut-il enfin que des réglementations insuffisamment réfléchies ou appliquées et des calculs politiques à courte vue ne viennent pas fausser la rationalité des décisions des responsables financiers. Le rôle de ces derniers est de favoriser la croissance économique en réduisant les risques des entrepreneurs et en orientant l'épargne vers les investissements productifs. Il n'est pas d'embellir les réalités par d'ingénieux artifices ni d'hypothéquer l'avenir pour différer les ajustements nécessaires. Ces principes simples doivent être au cœur de toute réflexion sur l'encadrement ou la régulation des activités financières. Le Centre ne se lassera pas de les rappeler.

Sommaire

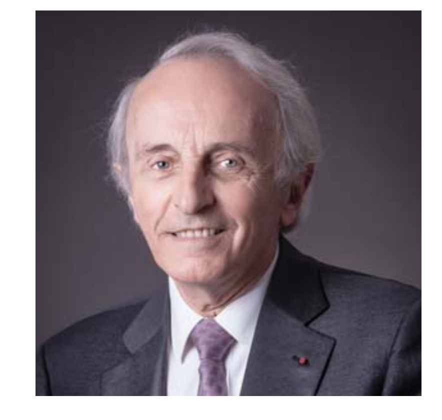


09

Congrès
Son président nous présente le contexte de cet évènement

06

Personnalité
Questions / Réponses
d'André Lévy-Lang sur la situation financière actuelle





12

Spécial Concours 2013
Présentation d'une édition record



65

Actualité
L'Association Française de la Gestion financière

Personnalité

Congrès

Dossier Concours

Vie du Centre



Les Clubs

Actualité

Edité par le Centre des Professions Financières : 20 rue de l'Arcade – 75008 Paris - Tel : +33 (0)1 44 94 02 55 www.professionsfinancieres.com - Email : contact@professionsfinancieres.com - Directeur de Publication et rédacteur en chef : Michel Philippin - Secrétariat de rédaction et organisation du Concours International des Mémoires de l'Economie et de la Finance 2013 : Noémie Morel - Conception et Réalisation : FFE - crédits photos : droits réservés - Edition et Régie Publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons – 75116 Paris - Directeur de la publicité : Patrick Sarfati 01.53.36.37.90 patrick.sarfati@ffe.fr Responsable de la publicité : Karine Thomas 01.53.36.20.36 karine.thomas@lemagazinedesprofessionsfinancieres.fr Service technique : Aïda Pereira 01.53.36.20.39 aida.pereira@ffe.fr - Conception graphique et mise en page : Mandy Vu-Van Imprimeur : Champagne - Photo couverture : Ovasens Studio

Questions | Réponses



André Lévy-Lang
Président de l'Institut Louis Bachelier

La régulation financière doit être mieux coordonnée au niveau mondial pour atteindre ses objectifs

Vous avez récemment affirmé qu'il est nécessaire de maitriser la finance. Quels sont pour vous les points essentiels de cette maitrise ?
Les réformes de la régulation financière, largement lancées depuis 5 ans, dont on peut voir que l'essentiel serait qu'elles soient mieux coordonnées. C'était un des objectifs du G20 et du Conseil pour la Stabilité Financière, il est loin d'être réalisé.

Dans la frénésie règlementaire actuelle, ne pensez-vous pas qu'il existe un grand risque que les textes mis en œuvre aient des conséquences négatives sur l'économie réelle ?
Bien sûr, notamment en Europe, pour les banques en freinant la transformation financière et le développement des crédits, pour les assurances en décourageant les placements en actions. Je pense que ce risque est mieux perçu depuis un an. Mais la mécanique de Bruxelles est lancée, il faudrait beaucoup plus d'action politique d'une part, de pression de la BCE d'autre part, pour rester raisonnable…

Vous expliquez souvent que les crises systémiques sont liées essentiellement à des opérations où la seule idée est d'acheter des biens à crédit pour les revendre ; que faire pour limiter ce type d'action ?
Le problème dépasse la sphère financière, c'est la création globale de liquidités qui permet le développement des bulles. Cela a été le cas avant 2007, c'est de nouveau le risque avec les politiques monétaires du Fed, de la BCE et de la BoJ. Mais cette fois, le risque est identifié, même si la solution pour l'éviter n'est pas évidente

D'après vous, les règles doivent être mondiales car les marchés financiers le sont. De ce point de vue, n'êtes-vous pas inquiet des distorsions dans ce domaine qui apparaissent entre l'Europe et les Etats-Unis ?
Bien entendu, et la partie est inégale : la domination des banques américaines sur les marchés financiers a été renforcée par la crise et par les mesures prises en Europe. La loi Dodd-Frank est une « usine à gaz » qui peut réduire certains risques sur le marché domestique américain mais ne limite pas l'expansion des investment banks américaines.

Pour compléter la question précédente, ne pensez-vous pas que la règle de limitation du bonus décidée pour l'Europe crée une distorsion de concurrence majeure avec les autres marchés; Cela ne va-t-il pas aboutir paradoxalement à donner la main aux géants américains nés, d'ailleurs, pour partie de la crise ?
C'est surtout une mesure coûteuse pour les banques européennes car elle pousse à augmenter la partie fixe des rémunérations pour arriver à un total compétitif, au détriment de la flexibilité… Elle s'ajoute aux distorsions réglementaires citées ci-dessus, pour pénaliser les activités de marché des banques européennes, ceci au moment où le financement des entreprises dépendra des marchés financiers, plus qu'avant la crise dans le nouveau cadre réglementaire.



Biographie

André Lévy-Lang a été Président du Directoire de Paribas de 1990 à la fusion avec la BNP en 1999 pour créer BNP Paribas . Polytechnicien et Ph.D. de Stanford University, il a été ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique et chez Schlumberger, en France et aux Etats-Unis, avant de rejoindre le groupe Paribas en 1974, où il a présidé la Compagnie Bancaire à partir de 1982 avant de prendre la présidence du groupe. Il est aujourd'hui Professeur Associé Émérite à l'Université Paris-Dauphine, Président du Conseil de Surveillance des Echos, Vice-président du Conseil de Surveillance de Paris-Orléans (holding de la Banque Rothschild), Président de l'Institut Français de Relations Internationales, membre du conseil de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques et de l'Hôpital Américain de Paris, Président et Fondateur de l'Institut Louis Bachelier, Laboratoire d'excellence « Finance et Croissance Durable ».

Que doivent faire les banques françaises pour corriger l'image très négative qu'elles ont auprès du monde politique ?

Je pense que cette image a évolué, elle reste négative mais la finance n'est plus « l'ennemi public N°1 » du gouvernement français. En revanche, il reste des problèmes pratiques importants au niveau européen, notamment la taxe sur les transactions financières par exemple. Le diable est dans les détails, et l'enjeu est le sort des places financières de Paris et de Francfort, car je n'imagine pas que Londres se sacrifie. Bruxelles ne mesure pas les effets pervers de certaines directives.

Les professions financières peuvent-elles devenir un secteur stratégique pour l'économie en France et en Europe ? Quel rôle assignez-vous à l'Institut Louis Bachelier dans tous ces domaines ?

Elles le sont déjà, et la finance reste un atout compétitif, pour la France en tous cas. Mais

«L'Institut Louis Bachelier a comme objectif d'aider les pôles d'excellence de la finance française»

le monde a changé : l'avenir de la finance repose dorénavant sur la maîtrise de l'informatique et des télécommunications, sur la bonne utilisation des mathématiques et de la science économique, et sur les services. Dans chacun de ces domaines, la France a des atouts exceptionnels. L'ambition de l'Institut Louis Bachelier est de s'appuyer sur les entreprises financières, la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation pour contribuer au développement de la finance française, au service de la croissance.



Christian JIMENEZ
Président de PRMIA France

La Professional Risk Managers' International Association (PRMIA)

«L'association internationale des risk-managers (PRMIA) consacre depuis sa création une fraction substantielle de ses ressources au financement de la recherche dans les domaines utiles à la gestion des risques: modélisation, finance quantitative,...»

PRMIA est une organisation à but non lucratif dont la mission est de fournir un forum gratuit et ouvert pour la promotion internationale de standards, de méthodes fiables et de pratiques saines de gestion des risques. Fondée en 2002, PRMIA compte plus de 20.000 membres dans 140 pays.

PRMIA Paris organise régulièrement des conférences sur des problématiques actuelles de risk management, offrant aux gestionnaires de risques des ressources pédagogiques exceptionnelles et l'opportunité de se tisser un réseau de relations avec leurs collègues.

L'association propose aussi le programme **Professional Risk Manager (PRM)**, qui définit le standard d'évaluation des connaissances, de la compétence et de l'intégrité des professionnels de la gestion des risques. L'examen de PRMIA est devenu l'un des principaux procédés de certification dans la profession.
Pour plus de détails, vous pouvez vous référer sur notre site ou envoyer un email (en anglais) à : certification@prmia.org.

L'adhésion à PRMIA est gratuite et peut se faire en ligne.
Email : paris@prmia.org
Site : www.prmia.org

**PROCHAINE CONFERENCE GRATUITE : LE 19 SEPTEMBRE 2013
SUR LES RISQUES DE MODÈLE**



Centre des Professions Financières

Groupe Finance

Etude des possibilités de créer pour les toutes petites entreprises un Marché de style nouveau à mi-chemin entre le marché boursier classique et le « Private Equity »

Le groupe Finance s'est donné comme mission d'aider les « Business Angels » et les sociétés de soutien aux entreprises petites et moyennes à un moment où les Règles de Bâle III et de Solvency 2 vont pousser banquiers et assureurs à réduire fortement leur aide au développement de ces entreprises. Bien plus le fait de porter à plus de 60 % l'impôt sur les plus-values va limiter les possibilités des « Business Angels » de modifier constamment leurs portefeuilles pour aider le plus grand nombre possible de sociétés.

Le Groupe par d'un double principe : Il faut responsabiliser les Intermédiaires quitte à bien les rémunérer en fonction de leurs responsabilités et inciter le public à prendre des risques soit directement dans des sociétés nouvelles soit dans des fonds d'investissement à 100 % en jeunes entreprises .
En effet les clients privés acceptent des opérations sans intérêt économique comme les C.F.D.s ou les opérations de change .Ce qui prouve que vouloir abusivement protéger le public ne correspond pas à l'état d'esprit d'un grand nombre de clients.
Aussi le groupe Finance cherche à prendre contact avec tous membres du Centre intéressé par le financement des jeunes entreprises

Jean Jacques Perquel



Congrès 2013
du Centre des Professions Financières

Régis de Laroullière, Président du Congrès, Président du Club des Dirigeants d'Assurances et de Mutuelles

Comme la crise de 1929, la crise de 2008 marque l'entrée dans une nouvelle époque bien plus qu'une crise passagère dont on verrait bientôt la fin.

La formidable croissance des économies occidentales depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale avait plusieurs moteurs : progrès technique bien sûr, mais aussi reconstruction, essor démographique avec le baby-boom, le développement du travail des femmes et un flux régulier d'immigration, énergies fossiles abondantes et peu chères, globalisation des marchés avec l'essor des pays en développement offrant débouché pour les biens d'équipement et abondance de produits manufacturés peu chers.

A partir de 1974, un immense recours au financement à crédit a pris le relais de certains moteurs de la croissance faiblissant : achèvement de la reconstruction, fin du baby boom, renchérissement des prix du pétrole, arrivée progressive au plein emploi des populations féminines. Le recours au crédit a permis de maintenir une croissance soutenue, quoique moins rapide : endettement des ménages, effet de levier dans les entreprises et la finance, déficit continu du budget de l'Etat comme en France depuis 1974, endettement croissant des collectivités locales, déficit des régimes sociaux : les indemnités de chômage, les prestations familiales, la consommation de médicaments, et les prestations de retraite en théorie financées en répartition sont en partie financées à crédit. Les dettes publiques des principaux pays de l'OCDE sont ainsi passées de 20% à 60% du PIB en moyenne en trois décennies, niveau alors considéré comme un seuil d'alerte (cf le rapport Pébereau publié fin 2005).

60%
à **90%**
du PIB
C'est la dette publique en 5 ans

En 2008, et après des signaux précurseurs dès l'été 2007, le marché a perdu confiance dans ses banques. L'accident très grave qu'aurait été l'explosion du système bancaire mondial, accompagné d'une récession profonde provoquée par un « credit crunch » de grande ampleur, n'a été évité que grâce à des politiques publiques qui ont fait passer la dette publique de 60% à 90% du PIB en moyenne en cinq années, niveau qui continue de se dégrader dans de nombreux pays dont la France. Du temps a été gagné, mais les pouvoirs publics sont de plus en plus écartelés. Faut-il réduire le déficit pour éviter une nouvelle crise de défiance des marchés, portant à présent sur les Etats et dont la crise grecque est l'élément précurseur ? Ou bien peut-on encore soutenir la croissance, indispensable à la maîtrise du chômage et à un niveau de recettes fiscales minimales indispensable au rééquilibrage budgétaire, mais au risque de laisser filer la croissance de l'endettement par la dépense ? Comment faire émerger en Europe une ligne commune, alors que les intérêts nationaux et les discours associés s'écartent progressivement ?

Dans une telle situation, que peut faire une association comme le Centre des Professions Financières, dont l'objet même est de « comprendre et faire comprendre les professions financières » ?

Trois pistes s'inscrivent dans la perspective de ce congrès :

1 D'abord, aider à la pédagogie de la nouvelle époque dans laquelle nous sommes entrés : L'économie de surendettement. Seul le défaut permet d'en sortir rapidement, mais le coût de l'ajustement qui l'accompagne est jugé intolérable, et dans une économie fortement intermédiée comme l'économie mondiale aujourd'hui, les répercussions du défaut sur la solvabilité du système financier ne sont aujourd'hui pas étudiées et, de ce fait au moins, pas maîtrisables. Nous sommes donc durablement dans une économie sans marges financières et de ce fait notamment, contrainte à une très faible croissance. Cette pédagogie est indispensable pour permettre aux élus de faire passer leur discours réaliste et se prémunir des effets désastreux des surenchères électorales ou des dérives populistes.

2 Contribuer ensuite à la pédagogie d'une économie ouverte. Les marchandises circulent, les capitaux circulent, les hommes circulent. Notre système social et fiscal a été conçu à une époque où nous étions dans une économie assez fermée, et où ce système avait de ce fait une efficacité et une robustesse certaines. Ce n'est plus le cas, et le retour en arrière est hors d'atteinte. La dette publique est largement portée par les pays même qui nous ont vendu leurs biens industriels ou leur pétrole à crédit. Les mouvements migratoires entrants et sortants, bien au delà de l'Union Européenne, sont importants et croissants. Ils ont des effets importants sur le solde de nos systèmes sociaux et fiscaux. Les bases conceptuelles de ces systèmes sont à reconstruire en se situant en économie ouverte, puis les systèmes eux-mêmes devront être adaptés en conséquence.

3 Dans ce contexte nouveau, aider à reconnaître ce qu'ont été les défaillances de la sphère financière, ce que demeurent les risques de comportement, contribuer à l'élaboration des règles qui permettront de mieux les contrôler. On insistera sur le fait qu'il est bien difficile d'être vertueux au détriment des entreprises nationales dans un environnement qui ne serait pas également vertueux, d'où toute l'importance que les décisions soient prises au niveau international.

« Aider à la pédagogie de la nouvelle époque dans laquelle nous sommes entrés : l'économie de surendettement »



CONCLUSION

C'est par cette pédagogie que les professions financières contribueront à rendre possible une gestion réaliste de la crise, mettant leur capital humain davantage encore au service de l'économie, et soutenant la défense de l'euro et des disciplines publiques associées. L'euro demeure aujourd'hui la clé de voûte de l'intégration européenne, elle-même meilleure réponse à l'ouverture progressive de nos économies dans un monde globalement de plus en plus ouvert et imbriqué.

FORMATIONS UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

PÔLE FINANCE ET BANQUE (F&B)





Date de création | 1975

Statut | Universitaire

Visas et labels | Visé AERES

Nombre d'élèves | 150 en M1 et 120 en M2 (7 groupes)

Frais de scolarité | inscription universitaire

Nombre de nationalités | une dizaine

Corps professoral | plus de 30 professeurs ou maîtres de conférences titulaires et une centaine de professionnels.

Activité associative | associations d'anciens par spécialité de M2.

DIRECTEUR DU PÔLE

Jean François Goux
(Professeur des Universités)

DIRECTEURS DES MASTERS

- Nadège Marchand (M1)
- Gisèle Reynaud (M2)
- Marie-Noëlle Calès (M2)
- Hervé Ellul (M2)
- Laurent Vilanova (M2)
- Philippe Houot (M2)
- Aurélien Eyquem (M2)

ADRESSE

93, chemin des Mouilles
69131 Écully

Tél. | 04 72 86 60 35

Fax | 04 72 86 60 44

E-mail | isabelle.ducrest@univ-lyon2.fr

Site Internet | sites.univ-lyon2.fr/ief/

CONTACT

marie-france.venet@univ-lyon2.fr

Le pôle Finance et Banque (F&B) est intégré à la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Lyon 2. Il a été l'un des premiers à développer en France des formations professionnalisantes à l'Université, en partenariat étroit avec les entreprises du secteur bancaire et financier.

CAMPUS

Le M1 se déroule sur le campus « berges du Rhône », en plein cœur du centre ville de Lyon avec toutes les infrastructures universitaires, sociales et culturelles nécessaires. Le M2 se déroule à Écully, au sein d'un campus qui regroupe EM Lyon et l'École Centrale de Lyon.

FORMATIONS PROPOSÉES

- **M2 Banque et finance (parcours entreprise et banque) :** dossier + audition
- **M2 Banque et finance (parcours gestion de patrimoine) :** dossier + audition
- **M2 Management des opérations de marché :** dossier + audition
- **M2 Finance et contrôle de gestion :** dossier + audition
- **M2 Évaluation et transmission d'entreprises :** dossier + audition
- **M2 Conseiller de clientèle de professionnels :** dossier + audition
- **M2 (recherche) Monnaie, Finance, Gouvernance :** dossier + audition

INTERNATIONAL

- **Partenariats, échanges, accords avec les établissements étrangers.**
- **Partenariat avec** Université de Bergame (Italie) + partenariat en préparation avec l'Université du Delawere (USA). Possibilité de master 1 à l'étranger puis intégration en M2.

STAGES & PLACEMENTS DES JEUNES DIPLÔMÉS

Stages à effectuer en France ou à l'étranger : nombreux stages en France et à l'étranger.

Salaire moyen d'embauche : entre 1 800 et 3 000 €/mois.

Placement des jeunes diplômés : 89 % des diplômés ont trouvé un emploi en moins de 3 mois ; souvent plus de 60 % en sortie de stage.

ENTREPRISES PARTENAIRES

HSBC ; Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion ; AFTI ; OSEO ; Crédits agricole Centre Est ; Natixis ; Fédération bancaire française (FBF) ; Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) ; Lyon Place Financière et Tertiaire ; AEEE ; State Street ; Mazars ; Fortis ; Aforge ; CIC Lyonnaise de banque ; CA Calyon ; Bank of New York / Mellon ; Forma Sup ; Exane BNP Paribas ; LCL ; Société Générale ; Crédit agricole, corporate and investment bank ; Veolia environnement ; …



29e Concours International

Des Mémoires de l'Economie et de la Finance : la confirmation de la réussite de l'internationalisation



Parallèlement au prix des étudiants, le Trophée d'Or et les Trophées d'Argent sont décernés aux Centres d'Enseignement et de Recherche les plus récompensés au cours de ces cinq dernières années

Ce Concours vise une population d'étudiants à un moment charnière de leur parcours, entre la fin de leurs études (typiquement un niveau de Master 1 ou 2), la première approche de la recherche et le début de leur parcours professionnel. Le Concours cherche à distinguer en particulier des mémoires présentant un côté concret, actuel, voire prospectif, en distribuant quelques 50.000€ de prix, grâce au soutien de nos mécènes et des associations professionnelles partenaires auxquels va toute notre gratitude.

Comme nous le constatons tous les jours, les marchés financiers comme les technologies de la finance font progressivement disparaître les frontières de la recherche et les particularismes nationaux. Les problèmes de l'Europe et les problèmes du monde sont désormais nos problèmes. C'est pourquoi l'approfondissement des sujets qui nous intéressent peuvent provenir de Centres d'Enseignement et de Recherche aussi bien en France qu'à l'étranger.

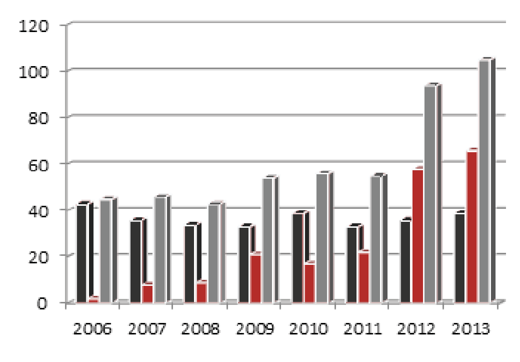
Le Concours International des Mémoires de l'Economie et de la Finance est, depuis 29 ans, l'occasion d'un échange privilégié entre le monde professionnel et le monde académique. Il cherche à couvrir l'ensemble, toujours plus étendu, des professions financières.

Le **29e Concours International** des Mémoires de l'Economie et de la Finance en chiffres

205 mémoires reçus en 2013, représentant près de **16 000** pages dont **3 400** pages d'annexes.

Une internationalisation croissante : **105** Centres d'Enseignement et de Recherche provenant de **22** pays, dont **39** en France, **11** en Allemagne, **8** au Royaume Uni, **7** en Belgique, **6** en Autriche, **5** aux Pays-Bas, **4** au Portugal, **3** en Espagne, Suède et Suisse, **2** en Italie, Luxembourg, République Tchèque et Canada, **1** en Grèce, Danemark, Hongrie, Maroc, Russie, Egypte, Etats-Unis et Liban.

Les Centres d'Enseignement et de Recherche hors de nos frontières sont, comme en 2012, nettement majoritaires **(63%)** ; l'anglais est la langue de **63%** des mémoires et les mémoires à forte orientation mathématiques représentent **41%** du total



> « Pour la deuxième année consécutive, tous les records de participation sont battus »



Alain Cazalé, Président du Comité du Concours



Jean-Guy de Waël, Président du Jury



Remise des prix du 28e Concours aux lauréats 2012

Les Universités et Grandes Écoles s'inscrivent également dans cette mondialisation croissante, en développant de plus en plus leurs programmes internationaux : partenariats avec des Universités d'autres pays dans l'enseignement comme dans la recherche, recrutement d'enseignants et d'étudiants au-delà des frontières, etc.

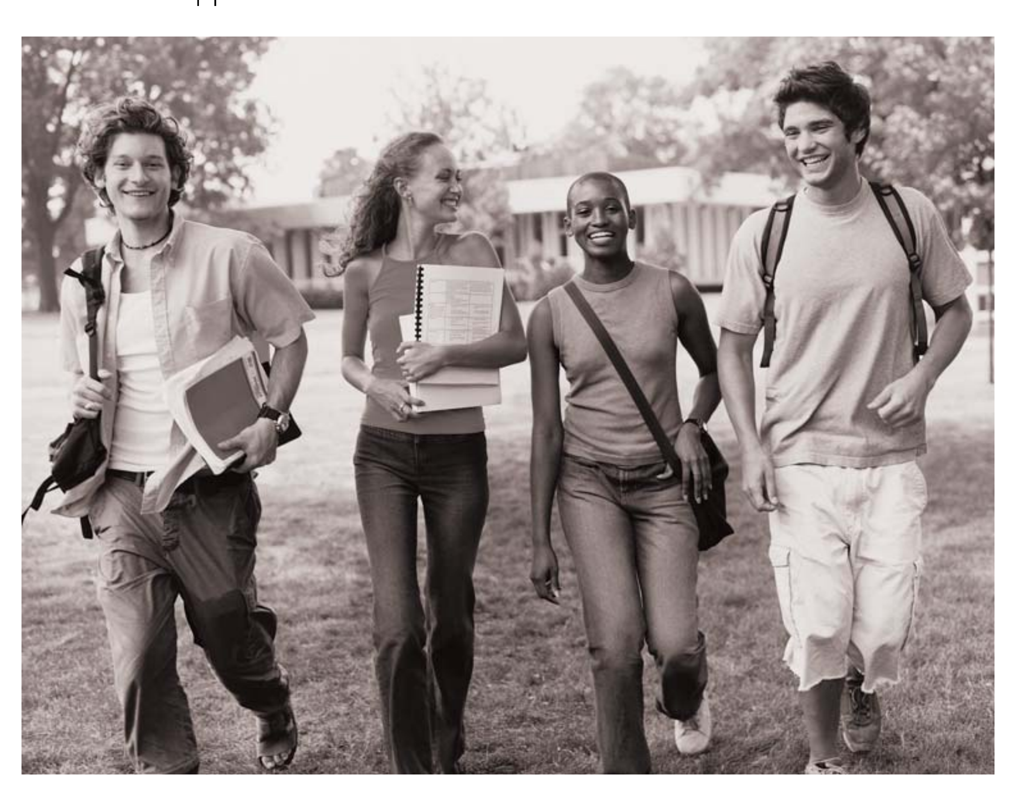
Face à ce constat, nous avons décidé, avec nos partenaires, d'ouvrir en 2006 le Concours à des Centres d'Enseignement et de Recherche situés hors de France - particulièrement en Europe - et, bien entendu, d'accepter des mémoires en anglais. L'effort a été particulièrement soutenu à partir de 2011 pour élargir encore la représentation internationale, essentiellement en Europe, sans négliger pour autant les centres français.

Le Concours de cette année s'inscrit pleinement dans le double objectif d'une vaste couverture sectorielle et d'une forte internationalisation. Il a enregistré plusieurs avancées significatives :

- Pour la deuxième année consécutive tous les records de participation sont battus, que ce soit en nombre de mémoires (205 contre 191 en 2012) ou en pays participants (22 contre 18) ou en Centres d'Enseignement et de Recherche (105 contre 93), confirmant l'intérêt croissant des Universités et Grandes Ecoles pour notre Concours ;
- Un nouveau mécène s'est manifesté, le Groupe Pasteur Mutualité ;
- Deux nouvelles institutions nous ont rejoints pour délivrer de nouveaux prix professionnels : l'Institut des Actuaires qui remettra le Prix de la Gestion du Risque et l'Institut Louis Bachelier qui primera un mémoire portant sur la finance durable ou le risque.

Ce brillant développement du Concours a pour contrepartie de peser lourdement sur le volume de travail demandé à l'équipe du Centre que nous remercions chaleureusement. Nos remerciements les plus vifs vont également à la soixantaine de personnalités du monde académique et professionnel qui participent à notre Jury, qui consacrent beaucoup de temps à ce Concours et sans qui celui-ci n'aurait pas lieu.

Nous ne pouvons conclure sans adresser nos remerciements à tous les étudiants et enseignants qui ont présenté leurs mémoires au Concours. Bien entendu toutes nos félicitations aux lauréats et finalistes. Avec eux, nous sommes prêts pour la prochaine édition du Concours qui sera la trentième !



Un peu d'histoire : des étudiants à l'origine du Concours

Il y a 29 ans, quelques étudiants ont refusé que leur travail, pour lequel ils venaient d'être félicités par un éminent jury, soit rangé dans les placards dès le lendemain de leur soutenance. Pour mettre leur « chef d'œuvre » en valeur, ils ont proposé d'organiser un Concours pour couronner les meilleurs travaux, donnant ainsi naissance au Concours du meilleur mémoire des Jeunes Financiers.

Après des débuts modestes, une association professionnelle, l'Association des Sociétés Financières (ASF), qui cherchait à encourager des travaux universitaires dans son secteur d'activité mais ne disposait pas de l'infrastructure nécessaire pour lancer une compétition, a proposé aux Jeunes Financiers d'organiser pour eux, un concours doté d'un prix attractif. C'est ainsi que l'environnement du Concours s'est élargi, puisqu'il ne concernait plus uniquement le monde universitaire mais désormais aussi celui des associations professionnelles.

« Il y a 29 ans, quelques étudiants ont refusé que leur travail, pour lequel ils venaient d'être félicités par un éminent jury, soit rangé dans les placards dès le lendemain de leur soutenance »

Élargissement sectoriel et internationalisation du Concours



Pendant quelques années, bénéficiant toujours du soutien fidèle de ses mécènes – La Banque Postale, CNP Assurances, Group Demos, Neuflize Vie, PWC et maintenant le Groupe Pasteur Mutualité - le Concours a cherché sa voie, hésitant entre un sujet libre ou un sujet imposé, en précisant les critères d'appréciation des mémoires et la composition du jury pour équilibrer la représentation entre l'université et le monde des affaires. Mais les modifications principales ont été surtout :

- la recherche d'une couverture sectorielle portant sur l'ensemble des branches de l'économie et de la finance. Il est apparu clairement que les associations professionnelles ne pouvaient pas se désintéresser de l'évolution de la recherche universitaire dans leur secteur. L'accueil qui a été réservé à l'idée de sponsoriser des prix professionnels dont l'organisation serait assurée par un organisme commun et dont la détermination du palmarès serait menée en étroite coordination avec un jury prestigieux, a été très favorable. Aujourd'hui 11 grandes associations professionnelles françaises participent : AFG, AFGAP, AREIM, ASF, CNCC, FBF, Institut des Actuaires, Institut Louis Bachelier, Paris Europlace, PRMIA, SFAF.

- le passage à l'international à partir de 2006, accompagnant le souci croissant d'internationalisation des Universités et Grandes Ecoles et la mondialisation des professions financières, et offrant ainsi aux différents Centres d'Enseignement et de Recherche l'occasion de se comparer entre eux.

ESCP
EUROPE

PARIS LONDON BERLIN MADRID TORINO **BUSINESS SCHOOL**

EUROPEAN IDENTITY GLOBAL PERSPECTIVE*

ESCP Europe forme les professionnels de la finance

Programmes diplômants

Mastères Spécialisés

A temps plein et choisis en fonction du projet professionnel des jeunes diplômés et jeunes managers. Ils apportent une expertise ainsi qu'une double compétence à haute valeur ajoutée recherchées par les recruteurs :

- Audit et conseil
- Finance
- Management de la performance opérationnelle et financière
- International Wealth Management

Executive Mastères Spécialisés

Spécialement conçus pour les cadres et managers à fort potentiel ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle et souhaitant renforcer leurs compétences dans un domaine spécifique du management :

- Business consulting
- Ingénierie financière et fiscale
- International Wealth Management

Formations courtes (2 à 15 jours)

Visant à stimuler les capacités managériales des dirigeants et à leur permettre de maîtriser rapidement les problématiques liées aux innovations spécifiques de leur secteur d'activité :

- Comptabilité, finance et fiscalité pour juristes et avocats d'affaires
- Direction financière : du diagnostic à la stratégie financière
- Information financière
- Ingénierie financière : développer, acquérir, pérenniser une entreprise
- Les normes internationales d'information financière IFRS
- Pilotage de la performance - contrôle de gestion
- Information comptable et financière







escpeurope.eu

ESCP Europe, The World's First Business School (est. 1819)**

Fondée en 1819, ESCP Europe est la plus ancienne école de commerce au monde et a formé plusieurs générations de dirigeants et de penseurs d'avant-garde. Grâce à ses cinq campus urbains (à Paris, Londres, Berlin, Madrid et Turin) et à son identité profondément européenne, ESCP Europe dispose d'un style unique de formation managériale et d'une perspective globale des problématiques liées au management.

Bénéficiant d'une triple accréditation (EQUIS, AMBA, AACSB), ESCP Europe accueille chaque année 4 000 étudiants et 5 000 cadres-dirigeants de 90 pays différents, leur proposant une large gamme de formations en management général et spécialisé. Le réseau des anciens de l'école compte à ce jour 40 000 membres, représentant 200 nationalités et présents dans 150 pays.








une école de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE



* Identité européenne, perspective globale.
** ESCP Europe, la première école de commerce du monde, fondée en 1819.

Le Jury

42



Denise Flouzat Osmont d'Amilly
Administrateur honoraire de la Fondation Banque de France

Comment avez-vous trouvé les mémoires cette année ? Je les ai trouvés de bon niveau, intéressants par la variété des origines que l'on peut deviner (le Jury délibère sur des mémoires anonymes), par la langue (française ou anglaise), par la forme (littéraire, mathématique), par la diversité des sujets, de la macro-économie à la finance, au droit et aux problèmes comptables. Le choix entre des travaux très différents représente donc un travail considérable pour le Jury.

Constatez-vous une évolution ces dernières années dans la qualité des mémoires ? Je constate plutôt un progrès, témoignant du dynamisme du Concours qui attire de plus en plus d'étudiants de qualité et de provenance très diverse.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ? Le Jury privilégie l'originalité, la pertinence du sujet, le caractère convaincant de la méthodologie, les conclusions étayées et l'apport pour les praticiens. Le candidat doit donc bien structurer sa pensée avec un plan solide, être concis, dense et clair même si nous sommes conscients qu'il s'agit d'un premier travail.

Cette année les personnalités suivantes participent au jury :

Jean-Guy de Waël, Président du Jury,
Centre des Professions Financières (CPF)
Alain Cazalé, Président du Comité du Concours
International des Mémoires de l'Economie et de la Finance,
Centre des Professions Financières (CPF)

Membres de droit :

01 Edmond ALPHANDERY
Président, Centre des Professions Financières

02 Hugues AUBRY
Directeur Général, Neuflize Vie

03 Paul Henri de la PORTE du THIEL
Président de l'Association française de la gestion financière

04 Régis de LAROULLIERE
Directeur Général, Institut des Actuaires

05 Etienne DUPUY
CIO de BNP Paribas Real Estate SIAM et Président de l'Association de Recherche d'Étude en Immobilier (AREIM)

06 Jean-Paul FAUGERE
Président du conseil d'administration de CNP Assurances

07 Bruno GAUDEAU
Président, Groupe Pasteur Mutualité

08 Christian JIMENEZ
Président de Professional Risk Managers International Association (PRMIA) France

09 François LE CORFEC
Président, Association Française des Gestionnaires d'Actif-Passif (AFGAP) et Responsable du suivi des risques ALM, Société Générale

10 Gérard MESTRALLET
Président Directeur-Général, GDF SUEZ, Président de Paris Europlace

11 Yves NICOLAS
Président, Companie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)

12 Marie-Pierre PEILLON
Présidente, Société Française des Analystes Financiers (SFAF)

13 Ariane OBOLENSKY
Directrice Générale, Fédération Bancaire Française (FBF)

14 Bruno SALMON
Président de l'Association Française des Sociétés Financières (ASF)

15 Philippe WAHL
Président du directoire de la Banque Postale

16 Jean WEMAËRE
Président Directeur général de DEMOS GROUP

Membres :

17 Taoufik AMRI
Analyste Quantitatif Senior, BPCE-Direction Risques Groupe

18 Alain ARGILE
Directeur Général, CLA Finance Etude Conseil

19 Attila BALATON
Administrateur de sociétés, ACOFI

20 Vincent BAZI
Associé Gérant, NextStage

21 **Jean-Michel BEACCO**
Directeur Général, Institut Louis Bachelier

22 **Roland BELLEGARDE**
Group Executive Vice President, NYSE Euronext

23 **Jean BERTHON**
Président, Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite (FAIDER)

24 **Joël BESSIS**
Professeur HEC Paris

25 **Anne-Marie BORDERIE**
Analyste financier, Enseignante universitaire, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

26 **Jean-François BOULIER**
Directeur Général, Aviva Investors Europe

27 **Antoine BURIN des ROZIERS**
Juge, Tribunal de Commerce de Paris

28 **Jean-Pierre CAVE**
Trésorier, Groupe Pasteur Mutualité

29 **Franck CEDDAHA**
Gérant, Ancienville Finance

30 **Pierre CLAVIÉ**
Associé, PwC

31 **Christophe CONNILLE**
Président, Club des Jeunes Financiers

32 **Jérôme CONTANT**
Responsable Gestion Actif-Passif, FIXAGE

33 **Bernard COUPEZ**
Directeur Regulatory Affairs, BNP Paribas Investment Partners

34 **Colette COVA**
Directeur du Service Information, Presse, Communication, Fédération Bancaire Française (FBF)

35 **Arnaud de BRESSON**
Délégué Général, Paris Europlace

36 **Elizabeth DANTON-PETIT**
Responsable du Centre d'Information et de la Communication externe, Fédération Bancaire Française (FBF)

37 **Gaël de PONTBRIAND**
Associé Gérant, IGRA Conseil et Administrateur Indépendant

38 **Thibaut de ROQUEMAUREL**
Head of ALM Models and Risks Metrics Consolidation, BNP Paribas

39 **Arnaud DEPPEN**
Head of Research for Retail Brokerage, CA Cheuvreux

40 **Alain DORISON**
Inspecteur Général des Finances, IGF

41 **Denis DUBOIS**
Professeur des Universités, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

42 **Denise FLOUZAT OSMONT d'AMILLY**
Administrateur Honoraire, Fondation Banque de France

43 **André FRISQUE**
Actuaire Conseil, Cabinet Frisque

44 **Alain GAJAN**
AG2R La Mondiale

45 **Georges GALLAIS-HAMONNO**
Professeur, Université d'Orléans

46 **Sylvie GIULJ**
Sociétaire, Ethifinance

47 **Marine HABART-CORLOSQUET**
Actuaire qualifié et certifié, docteur, BNP Paribas Cardif et Directrice Actuaire de l'Euria

48 **Alain LASSERON**
Délégué Général Adjoint, Association Française des Sociétés Financières (ASF)

17



© BPCE – DRG

Taoufik Amri

Expert Quantitatif,
Docteur en physique quantique
Direction des Risques Groupe BPCE

Vous participez pour la première fois au Jury. Quelles sont vos impressions ?
J'ai trouvé les mémoires très variés, de la banque, à la finance (banque de financement et d'investissement et salles de marchés) et à l'assurance. J'ai été frappé en particulier par l'application de concepts de finance quantitative à l'assurance. Les sujets sont souvent dans l'air du temps.

Quelle est votre appréciation des mémoires que vous avez relus ?
Si des mémoires sont classiques, d'autres sont plus originaux et remarquables. Dans leur appréciation, tout en tenant compte qu'il ne s'agit pas d'une thèse de doctorat, je cherche à valoriser l'apport personnel de l'étudiant.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ? Pour les mémoires relevant des mathématiques dites financières, je rappelle aux candidats que les maths sont un langage et qu'il est inutile de rappeler ses règles de grammaire ! Un modèle fondé sur une intuition économique est généralement plus judicieux qu'un modèle basé uniquement sur des théorèmes. C'est l'occasion d'être inventif, tous les instruments financiers ne suivent pas des mouvements browniens …



49 Jean-Paul LAURENT
Professeur, Université Paris Panthéon-Sorbonne

50 Marc LEFEVRE
Directeur Relations Emetteurs et Développement Commercial Europe, Nyse Euronext

51 Frédéric LORENZINI
Directeur de la Recherche, MCV

52 Jean-Noël MARGARON

53 Salomon MIZRAHI
Associé Gérant, Lyautey Consulting

54 Auguste MPACKO PRISO
Responsable Projets Stratégiques, BPCE et Professeur Associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

55 Valérie OHANNESSIAN
Directrice Générale adjointe, Fédération Bancaire Française (FBF)

56 Gilles OUDIZ
Associé, Financières BAE & Associés

57 Françoise PALLE-GUILLABERT
Délégué Général, Association Française des Sociétés Financières (ASF)

58 Carlos PARDO
Directeur des Études Économiques, Association Française de Gestion financière (AFG)

59 Benoît PARIZET
Chargé de Missions Direction du Pilotage Stratégique / Filiales et Participations, Caisse es Dépôts et Consignations

60 Thierry PASCAULT
Senior Vice-Président, A.T. Kearney

61 Jean-Jacques PERQUEL
Président, Académie de Comptabilité

62 Gérard PFAUWADEL
Président Directeur Général, Unigestion Asset Management France

63 Michel PIERMAY
Président, FIXAGE

64 Eric RALAIMIADANA
Stratégiste Adossement Actif-Passif, Cades

65 Patrice RENAULT-SABLONIÈRE
Médiateur Délégué, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Secrétaire Général, Fondation du Forum de Bamako

66 Michel ROUX
Directeur du Service des Activités Industrielles et Commerciales, Université Paris 13

67 Michèle SAINT MARC
Médiateur bancaire, Caisses d'Épargne d'Île de France

68 Mohamed SELLAMI
Responsable de la Modélisation ALM au sein de la Direction Financière, Société Générale

69 Philippe SOURLAS
Commissaire Contrôleur des Assurances, Autorité de Contrôle Prudentiel

70 Philippe TARDY-JOUBERT
Président d'honneur de la Société Française des Analystes Financières (SFAF) et Conseil en Déontologie, Turenne Capital Associés

71 Ferdinand VERDONCK
Administrateur de Sociétés

72 Thierry WALRAFEN
Directeur de la Publication, Revue d'Économie Financière

73 Jacques WERREN
Consultant financier

Les Centres d'Enseignement et de Recherche (CER)



Anne Eyraud-Loisel
ISFA, Directrice des Etudes de la Formation d'Actuaire, Maître de conférences – Actuaire qualifiée IA

Quel intérêt présente pour vous le Concours ?
Ce Concours, reconnu par la place financière et d'assurances, représente une formidable opportunité pour nos étudiants de pouvoir présenter leurs travaux à un jury de professionnels du secteur. C'est également l'occasion de pouvoir faire connaître notre école et ses formations.

Quelle place tient le mémoire dans l'enseignement ?
Le mémoire a une place très importante dans nos formations de niveau master 2 (recherche ou professionnel). C'est en particulier le point d'orgue de la formation d'actuaire dans lequel les élèves confrontent les apprentissages du cursus aux réalités de l'entreprise. L'étudiant doit avoir à la fois un esprit de synthèse, d'initiative dans ses propositions, mais également faire preuve de recul et de maturité sur la mise en œuvre de ses compétences. Le mémoire doit ainsi mettre en évidence la capacité du futur actuaire à étudier une question ou un produit par des méthodes actuarielles, à prendre en compte l'environnement économique, réglementaire, juridique et fiscal, et à aider à la prise de décision par une argumentation rigoureuse.



105 Centres d'Enseignement et de Recherche dans 22 pays dans le monde

01 ALLEMAGNE
- Europa Universität Viadrina Frankfurt (Oder)
- Goethe University Frankfurt
- Hochschule für Technik und
- Wirtschaft des Saarlandes
- Humboldt-Universität zu Berlin
- Ludwig-Maximilians-Universität-München
- Technische Universität Dortmund
- Technische Universität München
- Albert-Ludwigs-Universität Freiburg
- Universität Mannheim
- Universität Paderborn
- Universität Ulm

02 AUTRICHE
- Danube University Krems
- Innsbruck University School of Management
- University of Applied Sciences BFI Vienna
- University of Applied Sciences Upper Austria - Campus Steyr
- Vienna University - International Business Administration
- Vienna University of Economics and Business

03 BELGIQUE
- Collège d'Europe - Bruges
- Katholieke Universiteit Leuven
- Université catholique de Louvain
- Université de Namur
- Université Libre de Bruxelles
- Universiteit Antwerpen
- Solvay Brussels Schools of Economics and Management (SBS-EM),
- Université Libre de Bruxelles

04 CANADA
- HEC Montréal
- Université Laval - Québec

05 **DANEMARK**

- University of Copenhagen

06 **EGYPTE**

- Université Senghor d'Alexandrie

07 **ESPAGNE**

- Esade Business School Barcelone
- University of Barcelona
- University of Navarra

08 **ETATS-UNIS**

- Skema Business School - Campus Raleigh

09 **FRANCE**

Alsace

- Université de Strasbourg

Auvergne

- Ecole d'Economie - Cerdi Université d'Auvergne

Basse-Normandie

- Université de Caen Basse Normandie

Bretagne

- Université de Rennes 1

Centre

- Université d'Orléans

Champagne-Ardenne

- TEMA Management & Technologies Reims Management School

Ile de France

- Conservatoire National des Arts et Métiers
- EDHEC Business School - Paris
- ENGDE Paris
- ENSAE Paris Tech
- ESG Management School - Paris
- ESGF - Paris
- HEC Paris
- INSEEC Paris
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- PSE - Ecole d'économie de Paris
- SciencesPo Executive Education
- Skema Business School - Leonard de Vinci - La Défense
- Université de Cergy-Pontoise
- Univesité Paris-Est Marne-la-Vallée
- Univesité Paris 1 Panthéon - Sorbonne
- Université 13 - Université Paris Nord
- Université Paris 2 - Panthéon Assas
- Dauphine - Université Paris
- Université Paris Descartes

Lorraine

- Centre Européen Universitaire - Université de Lorraine
- ISAM -IAE Nancy

Lille

- Université Lille 1 - EGEI

Midi-Pyrénées

- Toulouse School of Economics - TSE
- Université Toulouse 1 Capitole

Nord-Pas-de-Calais

- IESEG School of Management

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- EDHEC Business School - Nice
- IAE Aix Graduate School of Management
- Université Nice Sophia Antipolis

Rhône-Alpes

- IAE de Grenoble - Université Pierre Mendès France
- IAE de Lyon - Université Jean Moulin - Lyon 3
- ISFA - Université Lyon 1
- Université Jean Moulin - Lyon 3
- Université Lumière - Lyon 2

10 **GRÈCE**

- Athens University of Economics and Business

11 **HONGRIE**

- Central European University



Valérie Mignon

Professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense Directrice d'EconomiX

Quel intérêt présente pour vous le Concours ?
L'intérêt du Concours est multiple. En premier lieu, il permet au candidat de faire évaluer son travail par des spécialistes reconnus et de faire ainsi connaître ses travaux à des professionnels et collègues d'autres universités. En deuxième lieu, être primé témoigne au lauréat d'une marque de reconnaissance très importante pour la qualité de son travail, marque de reconnaissance dont il peut se prévaloir pour la suite de sa carrière. En troisième lieu, le Concours est important pour le master dont est issu le candidat puisque cela accroît la visibilité de la formation et témoigne de la qualité de ses étudiants. Enfin, le Concours permet de mettre en évidence des sujets importants dans les domaines de l'économie et de la finance.

Quelle place tient le mémoire dans l'enseignement ?
Le mémoire occupe une place prépondérante dans la formation puisqu'il compte pour moitié dans l'évaluation des étudiants. Il est complémentaire aux examens et permet ainsi d'évaluer un étudiant sur ses capacités à traiter de façon autonome un sujet d'économie ou de finance de façon très approfondie.



12 ITALIE

- Bocconi University - School of Economics
- Università degli Studi di Padova

13 LIBAN

- Ecole Supérieure des Affaires - ESA

14 LUXEMBOURG

- Luxembourg School of Finance
- Université du Luxembourg

15 MAROC

- Université Cadi Ayyad

16 PAYS-BAS

- Maastricht University
- Tilburg School of Economics and Management - TISEM
- University of Amsterdam
- University of Groningen
- VU Vrije Universiteit Amsterdam

17 PORTUGAL

- Católica Lisbon School of Business & Economics
- Instituto Superior de Economia e Gestão
- Universidade do Porto
- University of Minho - School of Economics and Management - Braga

18 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Charles University - Faculty of Social Sciences - Prague
- University of Economics in Prague

19 ROYAUME-UNI

- Aston Business School
- Cass Business School - City University London
- De Montfort University - Leicester Business School
- Kingston University London
- Lancaster University Management School
- London School of Economics and Political Sciences
- Queen Mary University of London
- University of Greenwich

20 RUSSIE

- National Research University - Higher School of Economics - Moscou

21 SUÈDE

- School of Economics and Management - Lund University
- Stockholm School of Economics
- Umeå School of Business and Economics

22 SUISSE

- Université de Fribourg
- Université de Genève
- Université de Neuchâtel



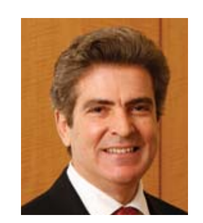
Hugues Pirotte
Professeur à Solvay Brussels School of Economics ans Management

Quel intérêt présente pour vous le Concours ?
Le Concours est une excellente motivation pour nos mémorants. Il leur montre que la valeur de leur mémoire ne se borne pas à une soumission en interne et à une note. Il valorise leur travail et lui donne une visibilité internationale. Le Concours contribue également aux échanges entre écoles de commerce et permet à nos jeunes de mieux comprendre l'engouement de la recherche et de sa finalité par rapport à la société. Une question pertinente, bien formulée, une analyse bien soutenue avec une contribution claire, telles sont les valeurs que le Concours contribue à défendre.

Quelle place tient le mémoire dans l'enseignement ?
Le mémoire est une pièce maîtresse de notre formation, un contact personnel privilégié avec nos étudiants, et une preuve de discipline et d'accomplissement personnel. Avec les séminaires d'entreprise et les échanges (obligatoires à Solvay), il s'assure que nos gradués aient été exposés à d'autres cadres, cultures, exigences, à soi-même parfois, en sus de l'évaluation traditionnelle. C'est un engagement différent.



Georges Terrier


Andrés V. Gil


Arnaud Pérès


Christophe Perchet


Jacques Naquet-Radiguet

Activités

- Fusions acquisitions offres publiques, rapprochements d'entreprises, joint-ventures, private equity
- Restructurations
- Marchés de capitaux

Créé à New York il y a cent soixante ans, Davis Polk & Wardwell LLP est reconnu comme l'un des cabinets internationaux les plus prestigieux.

Présent à Paris depuis 1962, Davis Polk conseille des grands groupes français et internationaux sur un large éventail d'opérations, dans le domaine des fusions acquisitions, du droit boursier, des restructurations et des marchés de capitaux. Aujourd'hui, le cabinet dispose à Paris d'une équipe intégrée d'une vingtaine d'avocats français et américains, qui bénéficie de la plate-forme internationale de Davis Polk.

L'équipe offre la particularité de combiner l'art du conseil et du contentieux, pour mieux répondre aux besoins de ses clients pour un conseil stratégique global intégré.

Contacts

121, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris
France

33 1 56 59 36 00 tel
33 1 56 59 37 00 fax

Georges Terrier: georges.terrier@davispolk.com
Andrés V. Gil: andres.gil@davispolk.com
Arnaud Pérès: arnaud.peres@davispolk.com
Christophe Perchet: christophe.perchet@davispolk.com
Jacques Naquet-Radiguet: jacques.naquet@davispolk.com

New York
Menlo Park
Washington DC
São Paulo
Londres
Paris
Madrid
Tokyo
Pékin
Hong Kong

Davis Polk

Prix de la « Professionnal Risk Managers' International Association » et de l'Association Française des Gestionnaires Actifs-Passifs





Christian Jimenez
Président de PRMIA France

paris@prmia.org
www.prmia.org

L'association internationale des risk-managers (PRMIA) consacre une fraction substantielle de ses ressources au financement de la recherche dans les domaines utiles à la gestion des risques: modélisation, finance quantitative,...
PRMIA est une organisation à but non lucratif dont la mission est de fournir un forum gratuit et ouvert pour la promotion internationale de standards, de méthodes fiables et de pratiques saines de gestion des risques. Fondée en 2002, **PRMIA** compte plus de 20.000 membres dans 140 pays. **PRMIA Paris** organise régulièrement des conférences sur des problématiques actuelles de risk management, offrant aux gestionnaires de risques des ressources pédagogiques exceptionnelles et l'opportunité de se tisser un réseau de relations avec leurs collègues. L'association propose aussi le programme **Professional Risk Manager (PRM)**, qui définit le standard d'évaluation des connaissances, de la compétence et de l'intégrité des professionnels de la gestion des risques. L'examen de PRMIA est devenu l'un des principaux procédés de certification dans la profession. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer sur notre site ou envoyer un email (en anglais) à **certification@prmia.org.**
L'adhésion à PRMIA est gratuite et peut se faire en ligne. «L'association internationale des risk-managers (PRMIA) consacre depuis sa création une fraction substantielle de ses ressources au financement de la recherche dans les domaines utiles à la gestion des risques: modélisation, finance quantitative,... La distribution de prix à des mémoires de recherche constitue le premier étage de ce dispositif visant à sélectionner des futurs docteurs en finance, susceptibles d'approfondir des travaux de qualité dans ces domaines ou tout domaine connexe.»



8 rue de Berri - 75008 Paris
01 58 16 16 88
www.afgap.org

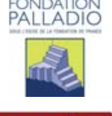
Stéphane Denise, Président de l'AFGAP

La Gestion Actif Passif est le métier de la banque en charge de la gestion des risques structurels de taux, de liquidité et de change résultant de l'activité commerciale de la banque. Cette discipline est extrêmement riche puisqu'elle requiert d'appréhender un ensemble très large de problématiques : modélisation comportementale, mesure et gestion opérationnelle des risques, intégration du cadre prudentiel et comptable en pleine évolution, communication... Les travaux et développements théoriques connaissent un développement fortement accrus depuis 2008. La recherche dans ce domaine y est très active et croissante.

L'Association Française des Gestionnaires Actif-Passif créée en 1990 réunit près de 150 membres, professionnels de la gestion actif-passif des banques, compagnies d'assurance ou entreprises des secteurs financier, industriel ou commercial. L'AFGAP apporte son soutien à de nombreuses manifestations intéressant les gestionnaires actif-passif. Formant un réseau d'échange d'informations et de réflexions, elle organise des débats sur les questions méthodologiques, théoriques ou pratiques, posées par la gestion des risques financiers. Elle permet des échanges sur l'évolution des dispositifs réglementaires et prudentiels : Bâle III, Solvabilité II, IFR 9, Liquidité, Capital économique, les produits de couvertures des risques, les avancées méthodologiques sur la gestion des risques, etc. L'Association est par ailleurs en contact avec les chercheurs et les enseignants travaillant sur des sujets liés à la gestion actif-passif (risque de liquidité, tarification interne de la liquidité, gestion des ressources sans échéance, options cachées du bilan, stress tests,…). Elle subventionne, après examen par son comité scientifique, des projets de recherche et participe à ce titre au Concours International. Nous attendons des étudiants qu'ils puissent porter un œil nouveau sur notre métier et ses méthodes, n'hésitant pas à remettre en cause nos approches méthodologiques ou à en appliquer de nouvelles provenant d'autres domaines. Pour la sélection des mémoires, la créativité, la profondeur de la pensée et l'originalité sont les principaux critères de choix de l'AFGAP.



Étienne Dupuy
Président de l'AREIM



1/3 rue des Italiens
75009 - Paris
06 37 51 19 38
etienne.dupuy@areim.fr
www.areim.fr

Prix de l'Association de Recherche et d'Etude en Immobilier

La France, pays central en Europe, représente un ensemble territorial et immobilier riche, varié et dynamique. L'AREIM ambitionne de développer et favoriser la diffusion des savoirs sur l'immobilier, afin que celui-ci puisse devenir une classe d'actifs à part entière.

L'AREIM est l'Association de Recherche et d'Étude en Immobilier. Elle a été créée en novembre 2002, et s'est fixée un triple objectif :

1. Promouvoir la recherche en immobilier en France ;
2. Promouvoir les métiers de la recherche liés à l'immobilier et à l'analyse des marchés immobiliers au sens général, ainsi que l'image d'une communauté de professions liées à la recherche et aux études en immobilier en France;
3. Former un lieu d'échanges en ouvrant des forums de discussions organisés et animés par les membres et éventuellement par des personnalités invitées sur des sujets d'intérêt communs. L'AREIM organise en moyenne une rencontre tous les deux mois, autour d'une ou deux présentations d'une heure de la part soit de membres de l'AREIM soit de personnalités extérieures reconnues. Les sujets sont très variés et reflètent bien les fondements de l'AREIM et la diversité de ses membres. Elle participe depuis deux ans au colloque annuel de l'European Real Estate Society, notamment au cours d'une session thématique, et participe à l'organisation de la conférence de recherche annuelle de la fondation Palladio.

Depuis 2011, le prix AREIM est parrainé par la Fondation Palladio.

L'AREIM remercie pour leur soutien historique AEW Europe, AXA REIM, l'IEIF, et IPD.



Bruno Salmon
Président de l'ASF



24 avenue de
la Grande Armée
75017 - Paris
01 53 81 51 51
asfcontact@asf-france.com
www.asf-france.com

Prix de l'Association Française des Sociétés Financières

Ce prix contribue à souligner le rôle éminent de la spécialisation dans le financement de l'économie. L'ASF est l'organisme représentatif des métiers financiers spécialisés en conformité avec la loi bancaire.

L'activité des adhérents de l'association s'articule autour de différents métiers :

- ➔ Le crédit à la consommation, crédit affecté ou renouvelable, prêt personnel, location avec option d'achat ;
- ➔ Le financement du logement ;
- ➔ Le financement de l'équipement des entreprises et des professionnels par crédit-bail mobilier ou crédit d'équipement classique ;
- ➔ Le financement de l'immobilier d'entreprise par crédit-bail immobilier ou financements classiques ;
- ➔ Le financement des économies d'énergie par les Sofergie ;

Les services financiers que sont d'une part l'affacturage et d'autre part les cautions proposées aux particuliers, aux entreprises et à certaines professions réglementées ;

Les services d'investissement dans l'ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers. Tournés vers le financement de l'économie réelle, ces établissements contribuent à près de 20% des crédits à l'économie du secteur privé, avec une part significative dans le financement des PME. La recherche universitaire en faveur du développement de ces activités, profitables à l'économie française, doit être encouragée. C'est la raison pour laquelle l'ASF soutient l'initiative du Centre des Professions Financières, qui a institué le prix des mémoires financiers, et participe régulièrement à ses travaux. L'ASF a eu plusieurs fois l'occasion d'attribuer des prix à des mémoires présentant des avancées dans le domaine de la spécialisation qu'elle promeut.

Prix de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes



Yves Nicolas
Président de la CNCC

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes est l'instance représentative de la profession en France. Structure dynamique et ouverte, elle agit auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des régulateurs et anime l'ensemble du réseau régional.

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, qui représente plus de 14 500 professionnels en charge du contrôle légal des comptes, prend part activement aux réflexions et aux évolutions des principaux dossiers économiques, politiques et financiers. Elle entretient des relations étroites avec les représentations professionnelles des secteurs privé, associatif et public, mais aussi avec les pouvoirs publics, les ministères et les représentants des entreprises. Soucieux de défendre et de développer l'image de notre profession et son dynamisme, nous nous efforçons d'avoir une offre de formation adaptée aux besoins des professionnels et menons parallèllement des actions auprès du grand public et des étudiants afin d'attirer de nouveaux talents. Nous saluons la toute nouvelle réforme du certificat d'aptitude à la profession de commissaire aux comptes (CAFCAC) qui permettra à de nouveaux profils (ingénieurs, juristes, actuaires…) d'intégrer notre profession. Par sa participation au 29e Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes s'inscrit dans une démarche de poursuite de l'action de promotion de la transparence et de la qualité de l'information financière produite par les entreprises. Les mutations de notre société et la mondialisation de l'économie s'accompagnent à l'évidence d'un besoin accru de transparence et d'une meilleure protection des investisseurs, des salariés, des clients. La crise financière de 2009, devenue crise économique et sociale, invite à poursuivre l'effort d'adaptation de notre profession afin qu'elle joue pleinement son rôle de garant de la sécurité financière des entreprises et d'un nombre accru – ces dernières années – d'autres entités privées et publiques.

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes soutient les recherches liées à son cœur de métier et visant à nourrir les réflexions menées sur les nécessaires évolutions qui permettront de répondre aux besoins de transparence, de sécurité financière et d'une éthique en matière financière et économique. Souhaitons que cette nouvelle édition du prix du mémoire de l'économie et de la finance soit une nouvelle fois placée sous le signe de l'innovation dans ces domaines.



16 avenue de Messine
75008 PARIS
01 44 77 82 82
www.cncc.fr



Thomas Béhar
Président de l'Institut des Actuaires

Prix de l'Institut des Actuaires

Les actuaires sont les professionnels de l'évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale. Plus de 3000 d'entre eux, en France, sont membres de l'Institut des actuaires, qui organise et représente la profession.

Depuis plus de 120 ans, l'Institut des Actuaires est le garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, respectueux des normes et de la déontologie au service des équilibres de long terme. Membre de l'Association actuarielle internationale et du Groupe consultatif actuariel européen, il s'emploie à améliorer la reconnaissance et la réputation de la profession d'actuaire en France et dans le monde. L'exigence et la responsabilité de l'Institut des Actuaires s'accroissent avec la multiplication des risques et l'évolution des textes prudentiels, qui placent l'actuaire au cœur des enjeux économiques de nos sociétés.



4, rue Chauveau-Lagarde
75008 - Paris
01 44 51 72 72
www.institutdesactuaires.com
secretariat@institutdesactuaires.com



Ariane Obolensky
Directrice générale de la FBF



18, rue la Fayette
75009 - Paris
01 48 00 52 52
fbf@fbf.fr
www.fbf.fr

Prix de la Fédération Bancaire Française

La mission essentielle du secteur bancaire est le financement de l'économie. Malgré un contexte difficile, les banques continuent à faire du crédit aux particuliers et aux entreprises; c'est leur priorité et la meilleure contribution qu'elles puissent apporter au soutien à la croissance.

La Fédération Bancaire Française (FBF) est l'association professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle a pour objectif de promouvoir l'activité bancaire et financière, de définir les positions de la profession. Elle compte 390 entreprises bancaires adhérentes. La banque est l'un des premiers employeurs du secteur privé en France avec plus de 370 000 collaborateurs. Comme tout secteur professionnel, la banque est attentive aux travaux menés sur l'évolution de ses activités. C'est pourquoi la FBF s'associe au Centre des Professions Financières, depuis une dizaine d'années, pour remettre un prix à l'occasion du Concours International des Mémoires de l'Economie et de la Finance. La remise de ce prix contribue aux échanges avec le monde universitaire que la FBF souhaite maintenir et développer.

LA FBF EN CHIFFRES :

- ➔ 390 entreprises bancaires
- ➔ Près de 38 000 agences
- ➔ Plus de 370 000 salariés
- ➔ Plus de 78 millions de comptes à vue
- ➔ 1 945 milliards d'euros de crédit*
- ➔ 17 milliards d'opérations de paiement traitées par an
- ➔ 58 170 distributeurs et guichets automatiques de billets
- ➔ Près de 3 % du PIB national depuis 10 ans

* A fin décembre 2012 (Banque de France)



André Lévy-Lang
Président de l'Institut Louis Bachelier



Palais Brongniart
Place de la Bourse
75002 - Paris
www.institutlouisbachelier.org

Prix de l'Institut Louis Bachelier

L'Institut Louis Bachelier est un laboratoire en réseau de dimension internationale qui a pour objet de promouvoir, partager et diffuser la recherche et l'enseignement français en finance.

L'Institut contribue à la création et au renforcement des liens entre les institutions académiques, les chercheurs et les acteurs économiques. Il met à disposition des solutions innovantes pour favoriser l'émergence de programmes de recherche privés et publics, et permettre le partage et la valorisation des travaux.

L'Institut Louis Bachelier en pratique c'est :

➔ La gestion de plus de trente chaires et initiatives de recherche (programmes de recherche collaboratifs entre entreprises et institutions académiques d'une durée de trois à cinq ans) mobilisant près de 250 chercheurs;

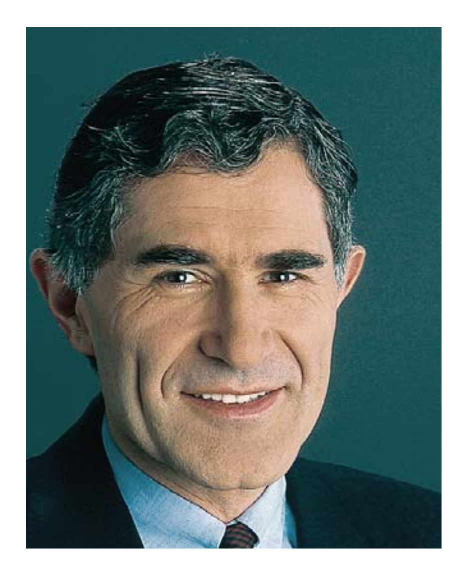
➔ Des échanges réguliers entre les institutions académiques et les entreprises partenaires;

➔ Des publications de très haut niveau accessibles tant pour des acteurs économiques et politiques que pour les chercheurs (Cahiers Louis Bachelier, publication « Opinions et Débats » ,etc.);

➔ La gestion de projets publics de recherche (Equipement d'Excellence et Laboratoire d'Excellence dans le cadre des Investissements d'Avenir ...);

➔ L'organisation de colloques de référence en recherche (Forum International des Risques Financiers, Market Microstructure Confronting Many Viewpoints, etc.);

➔ Le développement du premier réseau social en finance : **www.louisbachelier.org**



Gérard Mestrallet
Président de Paris Europlace

PARIS EUROPLACE
39 rue Cambon
75001 - Paris
01 49 27 11 14
www.paris-europlace.com

Prix de Paris Europlace

Promouvoir le développement de la place financière de Paris et le rayonnement de ses acteurs.

Créée en 1993, Paris Europlace est l'organisation en charge de promouvoir la place financière de Paris. Paris Europlace fédère une très grande diversité d'acteurs (à ce jour, 250 établissements adhérents) dont des banques, des intermédiaires financiers, des investisseurs, des sociétés d'assurance, des cabinets d'avocats, des experts comptables, des sociétés de conseil et des associations professionnelles.

Les missions de Paris Europlace s'articulent autour des axes suivants :

➔ Accélérer les réformes visant à améliorer l'attractivité de la place financière de Paris;

➔ Renforcer le dialogue entre la Place de Paris et les instances communautaires et développer sa contribution aux travaux européens;

➔ Assurer la promotion des atouts de la place financière de Paris auprès des investisseurs internationaux;

➔ Stimuler la recherche et les secteurs innovants de la finance

Paris Europlace encourage chaque année par des remises de prix, la publication des travaux de recherche dans de nombreuses revues scientifiques internationales mais aussi dans le cadre du Centre des Professions Financières. Dans ce contexte, les mémoires sélectionnés par Paris Europlace analysent principalement les modèles des infrastructures de marchés mais aussi les aspects concernant les risques de marché notamment dans le secteur de la dette, des actions, des dérivés, des matières premières, de l'immobilier, etc.



Prix de l'Association Française de la Gestion financière

Paul-Henri de la Porte du Theil, Président de l'AFG

La gestion d'actifs française est reconnue internationalement pour sa qualité technique et sa capacité à promouvoir et à maîtriser de nouveaux produits et de nouvelles méthodes à fort contenu innovant.

Le prix 'AFG 2013', du Concours des meilleurs mémoires promu par le Centre des Professions Financières, est une des illustrations des actions que mène l'association dans le domaine de la recherche en relation avec les principales universités et centres de recherche. La recherche constitue en effet une priorité de l'AFG qui est l'un des organismes fondateurs de la Fondation Europlace de Finance et de l'Observatoire de l'Épargne Européenne. De même, l'AFG pilote la chaire « Finance durable et investissement responsable », confiée aux chercheurs de l'École Polytechnique et de la Toulouse School of Economics. L'AFG représente 420 sociétés de gestion de portefeuille, qui ensemble gèrent plus de 2 700 milliards d'euros, dont 1 450 milliards sous forme de gestion collective (premier rang européen pour la gestion financière, second pour la domiciliation des fonds) et le solde sous forme de gestion sous mandat. L'Association est présidée par Paul-Henri de La Porte du Theil. Son délégué général est Pierre Bollon. Carlos Pardo dirige le pôle économique, avec l'appui de Thomas Valli.



31, rue de Miromesnil
75008 - Paris
01 44 94 94 00
www.afg.asso.fr

Prix de la Société Française des Analystes Financiers



Marie-Pierre Peillon
Présidente de la SFAF



24 rue de Penthièvre
75008 - Paris
01 56 43 43 10
mlegrand@sfaf.com
www.sfaf.com

50 ans au service de l'expertise financière, dans les domaines de l'évaluation et de la gestion d'actifs. Participer au Concours International, permet à la SFAF de réaffirmer sa vocation de soutient de la recherche fondamentale en finance.
Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de complémentarité entre nos deux associations et participe à la défense de nos métiers. En parallèle, elle conforte les liens historiques de la SFAF avec le monde universitaire, enseignants-chercheurs comme étudiants. Etre présent auprès des jeunes générations et des milieux universitaires est essentiel pour l'association et le devenir des métiers de l'investissement. Le Concours des Mémoires de l'Economie et de la Finance favorise les passerelles et la transmission des compétences entre les générations comme entre les mondes professionnels et académiques. Comme chaque année, les meilleurs travaux seront relayés sur notre site web et dans notre revue Analyse Financière.

EN SAVOIR PLUS SUR LA SFAF

Depuis 50 ans, la Société Française des Analystes Financiers œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse financière et au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF rassemble plus de 1.600 membres, spécialistes de l'investissement en valeurs mobilières, dans le monde coté ou non coté.

Acteur majeur de la Place financière de Paris, nos missions phares sont :

➔ Le Centre de formation (formation des professionnels de la finance de haut niveau et des managers dirigeants);

➔ L'accompagnement des émetteurs, diffusion d'informations auprès des analystes et des gérants;

➔ Le Centre de réflexion regroupant la revue Analyse Financière, les travaux des commissions et groupes sectoriels.

La Banque Postale, Banque et Citoyenne



Philippe Wahl, Président du directoire de La Banque Postale



La Banque Postale
115, rue de Sèvres
75007 - Paris
www.labanquepostale.fr

Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque pas comme les autres, mobilisée pour répondre aux grands enjeux économiques et sociétaux du pays : nouveaux défis pour les collectivités locales, besoins en financement accrus pour les entreprises, nouveaux comportements des e-consommateurs, diversifications des attentes des séniors avec l'allongement de la durée de vie, etc.

Pour y parvenir, elle conçoit des produits et services clairs et responsables, qui s'adressent à tous : aux clients en situation de fragilité financière comme aux clients patrimoniaux, aux petites communes ou associations locales comme aux grandes entreprises internationales. Ses tarifs figurent parmi les moins élevés de la banque de détail en France, associés à une qualité de service pérenne. Avec des résultats solides, La Banque Postale figure aujourd'hui parmi les 50 banques les plus sûres du monde [(1)]. Marque bancaire préférée des Français depuis 2010 (2), elle créé avec ses clients une nouvelle relation à l'argent et à la banque.

LES CHIFFRES CLÉS 2012 :

- **10,6** millions de clients actifs
- **446 000** clients personnes morales
- **288,6 milliards** d'euros d'encours
- **5 241 millions** d'euros de produit net bancaire consolidé
- **17 000** points de contact partout en France,
- dont **10 000** bureaux de poste
- **6 797** guichets automatiques bancaires

(1) Classement magazine Global Finance 2013.

(2) Palmarès du Grand Livre des marques.

CNP Assurances : plus de 150 ans au service de la protection des personnes



© Franck Juery

Jean-Paul Faugère, Président du conseil d'administration de CNP Assurances



4 place Raoul Dautry
75015 - Paris
01 42 18 88 88
www.cnp.fr

Depuis plus de 150 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Présent en Europe et en Amérique latine en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1er assureur de personnes en France. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde, et 14 millions en épargne/retraite.

CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance, protection (couverture de prêts et santé).
Ses produits sont distribués par des partenaires bien implantés sur leur marché ou via des contrats groupe.

➔ En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau :
CNP Trésor. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2e banque publique du pays.

➔ En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en France et dans ses différents pays d'implantation. Leader sur son marché, CNP Assurances bénéficie d'un poste d'observation inégalé pour comprendre les évolutions de la société. C'est dans cet esprit que CNP Assurances soutient depuis son origine le Concours International. Elle encourage ainsi le dialogue avec le monde universitaire et la recherche, autant de pistes d'innovation pour améliorer ses produits.

Demos Group : un leader mondial de la formation professionnelle, partenaire du Concours International



Jean Wemaere
Président de Demos Group



20 rue de l'Arcade
75008 - Paris
01 44 94 58 45
banques@demos.fr
www.demos.fr

Depuis 1972, Demos Group s'est imposé comme le partenaire privilégié des entreprises et des institutions internationales en matière de formation professionnelle et de conseil.

Avec plus de 8 000 formateurs experts dans 16 pays, nous possédons l'expertise, la flexibilité et les ressources nécessaires pour accompagner nos clients dans la conception, et la réalisation de leurs projets de formation.

Formation professionnelle :

- formations interentreprises (comprenant formations diplômantes et certifiantes) et intraentreprises;
- solutions sur mesure;
- modules d'e-learning et dispositifs mixtes (blended);

Conseil : élaboration de stratégies, efficacité organisationnelle et gestion des ressources humaines.

Externalisation de la gestion de la formation : logistique, gestion administrative, reporting fiscal et légal, gestion des fournisseurs.

Fidèle sponsor du Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance, Demos Group est aux côtés du Centre des Professions Financières pour :

- soutenir la recherche économique et financière;
- encourager les jeunes chercheurs;
- promouvoir une démarche d'innovation et de progrès au service d'organisations performantes et compétitives.

Groupe Pasteur Mutualité, promouvoir auprès de nos adhérents les valeurs de cofraternité, de protection d'entraide



Bruno Gaudeau
Président du Groupe Pasteur Mutualité



34 Boulevard de Courcelles
75017 - Paris
01 40 54 54 54
banques@demos.fr
www.gpm.fr

Groupe mutualiste d'assurances de premier plan dédié aux professionnels de santé, Groupe Pasteur Mutualité propose une gamme de couvertures complètes et performantes en santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle et protection juridique, multirisque du cabinet, épargne retraite, garantie autonomie, assurances de prêt, habitation et automobile.

Administré par et pour des professionnels de santé, Groupe Pasteur Mutualité s'engage aux côtés de ses adhérents, dès le début de leurs études, pour leur apporter des solutions en parfaite adéquation avec leurs vies professionnelle et privée.

MÉDECINS – PRATICIENS HOSPITALIERS
CHIRURGIENS-DENTISTES – VÉTÉRINAIRES
PHARMACIENS – SAGES-FEMMES INFIRMIERS
MASSEURS – KINÉSITHÉRAPEUTES ET AUTRES
PROFESSIONS PARAMÉDICALES – ÉTUDIANTS ET
PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN FORMATION
PROFESSIONS LIBÉRALES OU SALARIÉS

Groupe Pasteur Mutualité a été fondé, il y a plus de 155 ans, pour promouvoir auprès de ses adhérents les valeurs de confraternité, de protection et d'entraide. Il inscrit la solidarité au cœur de son projet de développement. À travers ses politiques d'action sociale et de prévention, il est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.

Groupe Pasteur Mutualité en bref :

- 89 organismes mutualistes fédérés par un Groupe administré par des professionnels de santé
- 130 000 adhérents
- 170 000 personnes protégées
- 1 400 Administrateurs élus
- Un acteur impliqué et engagé du monde de la santé
- 1,3 Md€ d'encours gérés
- Une solidité financière reconnue.

Neuflize Vie : Assureur Patrimonial Par Excellence



Hugues Aubry
Directeur général de
Neuflize Vie



3, avenue Hoche
75008 - Paris
01 56 21 80 00
www.neuflizevie.fr

Neuflize Vie, compagnie d'assurance vie et de capitalisation, s'appuie sur une approche patrimoniale globale - avant, pendant et après la vie du contrat - prenant en compte tous les aspects du droit de l'assurance, du droit civil et de la fiscalité. En ce sens, Neuflize Vie est considérée comme un « assureur privé » dont le premier service est l'engagement aux côtés de ses clients et partenaires.

Société responsable, consciente d'évoluer dans un monde en mouvement, Neuflize Vie s'implique depuis de nombreuses années aux côtés du CPF en soutenant notamment le Concours International.

Participer à ce Concours, pour notre compagnie, c'est créer une passerelle entre les jeunes diplômés du monde de la finance et nous, professionnels du domaine, spécialisés dans l'assurance vie. Cela nous permet de découvrir le regard de la jeune génération sur l'environnement dans lequel ils seront amenés à évoluer et qui est le nôtre au quotidien.

De plus, les mémoires sélectionnés nous prouvent chaque année combien il est essentiel d'encourager la recherche dans le domaine de la finance. Ils nous montrent les points qui attisent la curiosité des étudiants, les tendances et les perspectives qu'ils entrevoient pour l'avenir. Le Concours met aussi en évidence le lien étroit entre étudiants d'universités et professionnels ; deux univers qui vont l'un vers l'autre. Ainsi, les mémoires, basés sur l'expérience acquise en entreprise et la recherche, sont « jugés » par des professionnels, une approche nouvelle pour les participants.

Accompagner les jeunes générations c'est pour nous une manière de plus de garder les yeux ouverts sur le monde.

L'ISFA : Grande Ecole d'Actuariat et de la Gestion des risques

« Par la Gestion des Risques, contribuer à la stabilité financière, l'équilibre social et le développement durable »

Institut de Science Financière
et d'Assurances - Université Lyon 1

50 avenue Tony Garnier - 69366 LYON CEDEX 7

Tél : 04.37.28.74.40
Fax : 04.37.28.76.32

Courriel : contact@isfa.fr

Depuis plus de 80 ans, l'ISFA forme des actuaires en lien avec les entreprises. Aujourd'hui école interne de l'université Lyon 1, l'ISFA regroupe :

Des formations professionnalisantes

- Formation d'actuaires (en 3 ans de la L3 au M2 en alternance) depuis plus de 80 ans avec un mémoire professionnel en entreprise.
- Master professionnel en Ingénierie des risques avec des parcours en risk-management, ingénierie financière et sécurité informatique
- Master en management des PME/ETI
- Possibilité de formation continue.

De la recherche

- Master (M2) recherche en gestion des risques en assurance et en finance
- Encadrement de thèses
- Un Laboratoire de recherche en Sciences Actuarielle et Financière (modélisation mathématique des risques, mesure des risques, analyse économique et gestion des risques, ...)

Et **des relations internationales** en partenariat avec l'association DIAF (Viêt-Nam, Liban, Maroc, Afrique sub-saharienne francophone, Amérique du Sud, Québec, Suisse, ...).

http://www.isfa.fr






ZOOM sur les
ENTREPRISES

« Trouver des solutions juridiques parfaitement appropriées »



Dans les domaines du conseil et du contentieux, mieux vaut être bien accompagné, par des professionnels expérimentés et capables d'offrir aux clients une expertise approfondie et réactive.

Explications avec Me Tandeau de Marsac, Associé du cabinet Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés.

Me Tandeau de Marsac, quels conseils votre cabinet offre-t-il à l'égard des acteurs du monde bancaire et financier ?
Nous intervenons régulièrement pour les différents acteurs de la banque, des services financiers, de la gestion de patrimoine, et de l'assurance et les aidons à trouver des solutions juridiques appropriées dans un contexte réglementaire complexe en mutation permanente. Nous accompagnons les banques et les établissements financiers, les prestataires de service d'investissement, les conseillers financiers, les entreprises et les intermédiaires d'assurance pour l'obtention des agréments et autorisations nécessaires à leurs activités ainsi que dans leur développement. Nous les assistons et les représentons dans leurs contentieux nationaux et internationaux.

Quelle est votre analyse sur les évolutions réglementaires entourant la distribution des produits financiers ?
Elles sont tout à fait fondamentales. Les réglementations sectorielles concernant les produits bancaires, les services financiers, et les produits d'assurance tendent à converger autour de principes communs. Toutefois, la transposition des normes harmonisées au niveau européen rencontre des difficultés au niveau national. Le diable se cache dans les détails et les principes communs dégagés à l'échelle européenne perdent parfois de leur substance au moment de leur transposition. La création d'une autorité de régulation européenne unique devrait limiter ces inconvénients. La transposition en cours de la directive AIFM sur la gestion alternative pourrait traduire également un changement vers une plus forte harmonisation. Cette harmonisation renforcée est d'ailleurs porteuse d'opportunités pour les professionnels.

Vous êtes l'auteur d'un ouvrage sur la responsabilité des conseils en gestion de patrimoine. Pouvez-vous en dire plus ?
L'ouvrage que j'ai publié aux Editions Litec sur la responsabilité des conseils en gestion de patrimoine à l'attention des praticiens a pour objectif d'identifier le nouveau cadre réglementaire de cette activité issu notamment de la loi dite de Sécurité financière du 1er août 2003 et de la directive Marchés d'instruments financiers du 21 avril 2004. Les changements fondamentaux introduits par ces deux normes ont sensiblement modifié les obligations et la responsabilité qui pèsent sur les professionnels qui

> Nous accompagnons les banques et les établissements financiers

pratiquent le conseil en gestion de patrimoine, lequel, même s'il n'est toujours pas réglementé en temps que tel, est de plus en plus encadré par des réglementations complexes et parfois contradictoires.

Pour conclure, un mot sur la constitution et l'encadrement du contrat fiducie ?
La fiducie, nouvellement introduite en droit français, offre des opportunités nouvelles aux acteurs de la banque et de la finance, que ce soit dans le cadre de la fiducie gestion ou bien encore celui de la fiducie sûreté. Sa souplesse en fait un instrument d'une très grande richesse capable de s'adapter aux situations les plus variées.

PRÉSENTATION EN BREF DU CABINET
Le cabinet Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés fondé en 1985 regroupe une quarantaine de personnes dont neuf associés et 12 collaborateurs avocats intervenant à la fois dans des dossiers de conseil et de contentieux, en France et à l'international, aussi bien dans le domaine bancaire et financier que plus généralement en droit des affaires.



Accenture

L'innovation économique, vecteur de performance

Géant du conseil en management, Accenture combine son expérience, son expertise et ses capacités d'innovation sur l'ensemble des métiers et des secteurs d'activité pour permettre à ses clients de renforcer leurs performances.

Dominique Calmels, Directeur administratif et financier d'Accenture France/Benelux revient sur ses convictions économiques et son engagement éthique.

Comment réussir à garantir à ses clients des solutions toujours plus innovantes ?
Cette exigence est dans l'ADN de notre société où la réflexion sur l'innovation est sans limite et où chacun est encouragé à affiner en permanence notre offre client. La liberté de pensée, la forte compétence de nos équipes -assurée par un niveau de recrutement très exigeant- et une structure ouverte à la critique sont les principaux éléments de notre alchimie. Ce mélange produit une dynamique qui alimente notre valeur ajoutée.

Quel est votre fonctionnement en interne ?
Nous sommes organisés par région et celle dont je dépends, France/Benelux, génère plus de 2 milliards de chiffre d'affaires. Notre organisation matricielle est divisée en secteurs d'activité client et domaines d'intervention, nous sommes donc totalement transversaux. De ce fait la notion de hiérarchie est moins présente et nombre de projets naissent hors du champ opérationnel des comités de direction. Cette fluidité permet à chacun d'avoir barre sur les leviers de son action et de ne pas être bloqué par des décisions locales.

Outre les qualités déjà citées quelles sont les valeurs d'entreprise qui portent votre action ?
Notre action est encadrée par 6 valeurs que sont : l'intégrité, la priorité client, la capacité à utiliser le network global d'Accenture qui permet une étroite collaboration entre pays, l'apport d'une réelle valeur ajoutée et non la simple vente d'un service, la consolidation de l'héritage Accenture et enfin le respect des individus et de leur liberté d'expression.

Vous-êtes vice-président de la Fondation Concorde dont la devise est «Faire de la France le pays le plus prospère d'Europe» est-ce là une pure formule de style ou une profession de foi ?
Pour notre Think-Tank la notion de prospérité porte bien plus l'idée d'une dynamique que celle d'un patrimoine. Notre réflexion repose sur l'obligation de réduire les dépenses de l'État et des collectivités, et la nécessité de transformer l'impôt pour qu'il serve la croissance et non simplement à combler les déficits.
Nous sommes par ailleurs convaincus qu'un des moyens de relancer la machine économique est d'agir sur le contrat de travail en sortant du débat CDD/CDI pour créer de la flexibilité et permettre aux entreprises de recruter. L'économie n'est pas qu'un modèle mathématique, c'est aussi de la confiance. Nous travaillons sur de nombreuses idées, qui s'expriment via de nouvelles voies comme l'économie de fonctionnalité. Il s'agit d'un cycle de développement durable qui induit un changement de modèle économique dans lequel les biens produits sont moindres, plus solides et appelés à être loués plutôt que vendus. Le Vélib ou Autolib en sont les expressions les plus concrètes mais ces règles peuvent s'appliquer à de nombreux autres produits.

> Mon engagement fait de moi quelqu'un qui accorde une forte importance à son attitude et sa morale

Vous êtes très engagé dans la communauté mormone, comment votre foi impacte-t-elle votre activité professionnelle et quels rapports l'économie et le sacré entretiennent-ils pour vous ?
Mon engagement fait de moi quelqu'un qui accorde une forte importance à son attitude et sa morale. Cela rejoint l'intégrité d'Accenture qui me demande de respecter strictement les lois. Dans mes convictions économiques je suis cohérent avec mes principes religieux. Notre communauté souhaite soutenir, mais l'entraide c'est d'abord enseigner la pêche et non simplement fournir du poisson !

L'Epargne salariale

Une opportunité pour les salariés et les entreprises agricoles





Jean-Claude Guimiot et Patrick Leroy, Directeurs Généraux Délégués d'AGRICA ÉPARGNE

Le plan d'épargne salariale permet aux entreprises d'aider les salariés et les dirigeants à se constituer une épargne dans des conditions avantageuses. AGRICA ÉPARGNE, société de gestion de portefeuille du Groupe AGRICA* propose une offre de PEE (Plan d'Epargne Entreprise) et PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) adaptée à la taille des entreprises et qui intègre un vaste choix d'investissements pour répondre aux besoins de chacun.

Comment incitez-vous les entreprises à faire le choix de l'épargne salariale ?
Nous avons la conviction que l'épargne salariale s'inscrit dans le prolongement de la prévoyance complémentaire et qu'elle devient optimale lorsqu'elle est collective.
C'est pourquoi nous encourageons les entreprises agricoles adhérentes au Groupe AGRICA, à compléter leurs solutions retraite/prévoyance/santé par un plan d'épargne salariale, le tout au travers d'un guichet unique et avec une même qualité de service.

Grâce à la construction de notre offre sur la base des évolutions réglementaires qui ont façonné l'épargne salariale depuis 2001, elle est désormais accessible au plus grand nombre, et notamment aux dirigeants d'entreprises. Dans le contexte actuel, elle constitue un atout pour compléter ses revenus à la retraite. Pour répondre aux besoins des entreprises, nous avons privilégié la simplicité en proposant des offres packagées clés en main permettant une mise en place rapide. De plus, nous leur proposons une offre financière resserrée reposant sur des processus de gestion transparents à même de rassurer les épargnants.

Comment se traduit l'accompagnement d'AGRICA ÉPARGNE dans la mise en place d'un PEE ou d'un PERCO ?
L'épargne salariale peut avoir de multiples avantages. Mais il faut d'abord s'assurer qu'un tel dispositif répond réellement aux besoins de l'entreprise. Nous tissons ainsi, avec l'appui de notre réseau commercial, une vraie relation de proximité avec les entreprises et leurs salariés.

Car si l'épargne salariale est un moyen de renforcer le dialogue social ce que, en tant qu'organisme paritaire, nous ne pouvons que promouvoir, il est essentiel de veiller à ce que ce dispositif reçoive l'adhésion de chacun. Nous aidons ainsi les entreprises à présenter et valoriser leur dispositif auprès des salariés en organisant régulièrement des réunions d'information pédagogiques et en réalisant de nombreuses campagnes de communication. Enfin, pour garantir aux épargnants une gestion administrative performante, nous avons fait le choix d'un partenariat avec Amundi Tenue de Compte, leader sur ce marché.

(*) Depuis 15 ans, le Groupe AGRICA développe des solutions adaptées en matière de retraite, prévoyance, santé et épargne, dédiées au monde agricole.

En tant que salarié d'une exploitation viticole, AGRICA est pour moi bien plus qu'un assureur.

Pour optimiser mon épargne

AGRICA est plus que responsable

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



www.groupagrica.com



Filiale du groupe OFI, OFI Mandats est une société de gestion de portefeuilles dédiée à la gestion institutionnelle sous mandat.

Franck Dussoge, Président du Directoire, nous présente la société.

Gestion institutionnelle sous mandat

Quels sont les différents services proposés par OFI Mandats ?
OFI Mandats gère près de 12.5 milliards d'euros sous forme de mandats diversités et obligataires pour le compte d'une clientèle institutionnelle en majorité soumise aux codes de la Mutualité et des Assurances. En raison de son appartenance à des acteurs de premier plan de l'Économie Sociale, OFI Mandats maîtrise l'ensemble des contraintes et réglementations spécifiques à ce type de clients et s'appuie par ailleurs sur les expertises de gestion et services supports du Groupe OFI.

Notre expertise repose sur :
- ➔ Une gestion sur mesure des portefeuilles;
- ➔ Des éléments de suivi et d'analyse complets et adaptés aux besoins du client;
- ➔ Une équipe d'experts dédiée à l'accompagnement et au conseil du client.

Quels sont vos avantages compétitifs?
- ➔ Un actionnariat solide
- ➔ Une parfaite maîtrise des réglementations
- ➔ Une équipe de gestion financière dédiée et expérimentée
- ➔ Un processus de gestion approuvé depuis plus de 10 ans
- ➔ Un back-office intégré
- ➔ Une gestion et des reportings adaptés aux exigences de la réglementation en vigueur et de Solvabilité II

Qui sont vos actionnaires ?
Nous bénéficions d'un actionnariat solide et diversifié issu de l'économie sociale, ainsi que de synergies fortes avec son actionnaire opérationnel OFI Asset Management. OFI Mandats s'appuie sur l'expertise en allocation d'actifs et l'ensemble des services supports d'OFI Asset Management. Créée en 1971, OFI Asset Management propose des expertises en gestion directe et multi-gestion sur les principales classes d'actifs. À fin mars 2013, les encours sous gestion s'élevaient à 55,6 milliards d'euros.

A quels types de contraintes les investisseurs doivent-ils répondre ?
Les contraintes sont de deux types. Elles sont, tout d'abord, réglementaires, parce que liées aux codes de la Mutualité et des Assurances, et dépendent ensuite du cahier des charges des clients (actif/passif).

A quel grand défi le secteur doit-il aujourd'hui faire face ?
Nous sommes soumis à une immense pression sur les prix. Délivrer de la performance financière est aujourd'hui presque une évidence. Par conséquent pour nous différencier nous devons proposer des prestations administratives de grandes qualité (reporting assurantielle, Solva 2).

L'approche gestion institutionnelle intègre une forte dimension de conseil personnalisé. Qu'apportez-vous plus précisément dans ce domaine-là ?
Equipe pluridisciplinaire, la moitié de l'effectif est issue du monde institutionnel et possède une grande connaissance du métier d'assurance de personne. Lorsque nous prenons en charge un mandat, au delà de la réponse du cahier des charges du client, nous assurons un dialogue et suivi permanent sur l'évolution de son métier, de son développement commercial et de ses résultats techniques. Ainsi en connaissant la statégie de notre client, nous pouvons mieux répondre aux orientations à donner sur la gestion financière de son portefeuille en intégrant l'évolution des marchés financiers et l'expertise d'OFI Asset Management.

Vous avez rejoint OFI Mandats en mai 2012 après avoir passé 5 ans à la Matmut en tant que Directeur de la Comptabilité et des Finances au sein du Directoire du Groupe. Dans quelle mesure votre expertise vient-elle compléter le sujet?
Je contribue à renforcer notre expertise tant en termes de connaissance de la mise en place de la directive Solvabilité 2 qu'une réelle expertise de la gestion actif/passif. De plus ma connaissance du tissu de l'économie sociale m'a permis une immersion rapide et efficace au sein d'OFI Mandats.

OFI MANDATS

La gestion bien orchestrée



OFI Mandats est la filiale dédiée à la gestion sous mandat du Groupe OFI. Créée en 2006, elle a la spécificité propre et unique en France de proposer aux institutionnels de gérer leurs actifs sous la forme exclusive de mandat de gestion. Ses équipes développent un processus spécifique pour cette gestion, respectant le profil de chaque investisseur, sa réglementation et ses objectifs.

Particulièrement adaptée aux organismes soumis aux Codes de la Mutualité, des Assurances et de la Sécurité Sociale, l'offre de gestion couvre les aspects financiers, comptables et administratifs.

Au 30 avril 2013, les actifs sous gestion s'élèvent à 12,5 milliards d'euros.

www.ofi-mandats.fr

OFI MANDATS

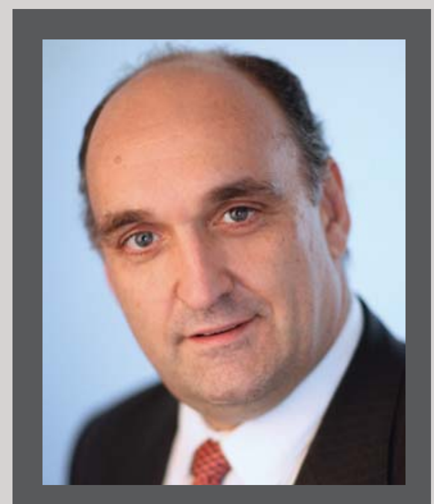
/ UNE FILIALE DU GROUPE OFI



Omnes Capital

(ex-Crédit Agricole Private Equity)

Accompagner les PME dans leurs projets de croissance et d'innovation



Avec plus de 10 ans d'expérience, Omnes Capital figure parmi les leaders de l'investissement en fonds propres dans les PME françaises et participe directement au financement de l'économie, accompagnant les entreprises dans leur développement et partageant avec elles une même vision industrielle.

Rencontre avec Fabien Prévost, Président d'Omnes Capital.

Qu'est-ce qui vous différencie des autres acteurs du capital investissement ?

C'est tout d'abord notre positionnement sur les petites et moyennes entreprises. Avec 160 entreprises accompagnées au quotidien, Omnes Capital est l'un des premiers investisseurs en fonds propres en France. Créé il y a dix ans au sein du groupe Crédit Agricole, Omnes Capital est désormais une société de gestion indépendante. Forts de nos liens historiques avec le groupe Crédit Agricole, nous restons un partenaire privilégié de ses différentes entités, en particulier les Caisses régionales et LCL. Nous gérons 1,8 milliard d'euros d'actifs et couvrons tous les segments du capital investissement. Nous soutenons des PME à tous les stades de leur développement, de la création à la transmission d'entreprise. Nous avons également développé des expertises sectorielles dans les énergies renouvelables ou encore dans les sciences de la vie et les nouvelles technologies de l'information pour soutenir les jeunes sociétés innovantes de ces secteurs. Enfin, nous sommes un actionnaire engagé. Nous apportons aux dirigeants un soutien opérationnel et stratégique sur leurs problématiques de croissance qui va bien au-delà d'un seul apport en fonds propres.
Cultiver la proximité et privilégier le long terme nous permet de partager une même vision stratégique.

En quoi le capital investissement joue-t-il un rôle dans le financement de l'économie ?

Chaque année, le capital investissement contribue à créer 5 600 nouvelles entreprises en Europe(1). Il permet de financer des PME qui ne trouvent pas nécessairement les capitaux dont elles ont besoin auprès des financeurs classiques, plus réticents à octroyer des crédits en ces périodes d'incertitudes.
En France, plus de 1 500 entreprises(2), dont plus des deux tiers sont des PME, sont accompagnées par le capital investissement en 2012 ; ce qui traduit la forte pénétration de ce mode de financement dans le tissu économique français. Les entreprises soutenues affichent une croissance largement supérieure à la moyenne nationale et sont créatrices d'emplois. Le capital investissement, dont la vocation première est d'apporter des fonds propres aux PME, continue plus que jamais à soutenir l'économie et à jouer un rôle essentiel auprès des entreprises créatrices de croissance et de richesse.

> Le capital investissement contribue à créer 5 600 nouvelles entreprises en Europe par an.

Quelle est votre stratégie ?

Notre stratégie reste la même et n'a pas dévié d'un iota depuis notre création : offrir le meilleur rendement à nos souscripteurs en investissant dans des PME à fort potentiel. Nos enjeux sont clairs. Sur le segment du capital risque : consolider notre position de leader dans le financement de l'innovation avec une forte présence dans les high-tech et les sciences de la vie ; sur celui des énergies renouvelables : lever un fonds d'infrastructures; enfin, continuer à investir notre fonds dédié au capital développement et transmission mid cap et lever le millésime suivant en 2013.

Dans le contexte tourmenté d'aujourd'hui, nous sommes encore plus sélectifs dans nos choix d'investissement. Nous privilégions des secteurs porteurs tels que les nouvelles technologies, les services ou encore la santé, moins exposés aux aléas conjoncturels. Et surtout, nous continuons à jouer à plein temps notre rôle d'actionnaire actif pour aider les sociétés de notre portefeuille à traverser ces périodes de bas de cycles. Notre ambition de rester un acteur incontournable du capital investissement en France et en Europe demeure intacte et n'en est que plus renforcée.

(1) Source EVCA (Association Européenne du Capital Investissement)
(2) Source AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance)



Nos expertises vous réussissent

Acteur de référence du capital investissement, Omnes Capital apporte aux entreprises les fonds propres nécessaires à leur développement.

Au plus proche du tissu économique local, nos équipes s'engagent dans un partenariat de long terme avec les entrepreneurs pour soutenir la croissance et l'innovation. Omnes Capital accompagne au quotidien 160 entreprises à travers ses expertises de référence et offre une performance durable à ses investisseurs.

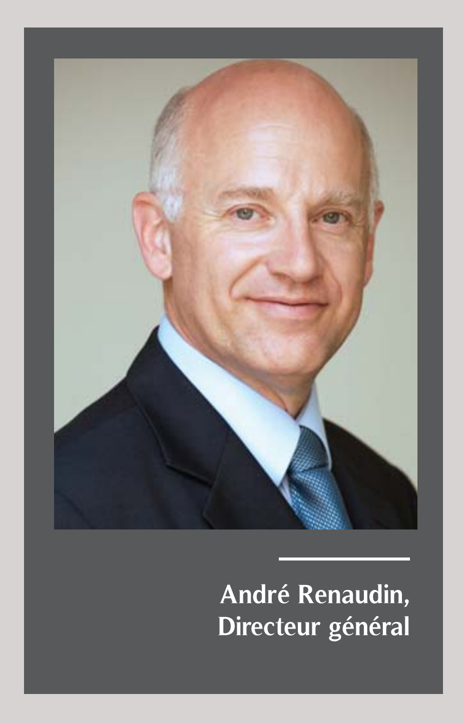
Omnes Capital est le nouveau nom de Crédit Agricole Private Equity.

1,8 milliard d'euros d'encours sous gestion

- Capital Risque
- Capital Développement & Transmission
- Énergies Renouvelables
- Mezzanine
- Fonds de Fonds Secondaire
- Co-Investissement

omnescapital.com

AG2R LA MONDIALE



André Renaudin,
Directeur général



AG2R LA MONDIALE est un spécialiste de la protection sociale et patrimoniale, quelles sont ses spécificités ?

AG2R LA MONDIALE est un expert historique de l'assurance de personnes. Son mode de gouvernance lui confère une identité unique. C'est un regroupement de sociétés de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, où les décisions appartiennent aux assurés, à travers leurs représentants membres des instances statutaires. Le Groupe gère la retraite complémentaire de 3,4 millions de salariés cotisants et de 2,7 millions d'allocataires retraités pour le compte des Fédérations Agirc et Arrco. Il couvre tous les besoins de protection sociale et patrimoniale : prévoyance, santé, épargne, retraite supplémentaire. Au-delà de ses dimensions assurancielles, il est porteur d'une politique d'activités sociales d'envergure.

Dans un univers réglementaire, économique et financier très contraint, comment se porte le groupe ?

AG2R LA MONDIALE dispose d'atouts majeurs : un modèle économique diversifié, une activité qui s'inscrit dans la durée et un actif général à la gestion rigoureuse. Avec 16,6 milliards d'euros de collecte pour l'ensemble de ses activités, 3,5 milliards d'euros de fonds propres et un résultat net de 327 millions d'euros, AG2R LA MONDIALE est un groupe performant. Il tient la tête de course des groupes de protection sociale. Autre question qui nous est souvent posée, l'impact de Solvabilité II. Passé de 125% de marge de solvabilité (ratio dur) en 2008 à 141% en 2012, et même 249% avec les plus-values latentes éligibles, le groupe est en ordre de marche vers Solvabilité II. Notre récente émission de TSDI conforte encore notre solvabilité et notre capacité de développement.

Réforme des retraites, désengagement de la Sécurité Sociale, ANI, l'économie de la protection sociale se transforme en profondeur. En quoi êtes-vous impacté ?

Avec ses cinq métiers et ses activités sociales, AG2R LA MONDIALE est au cœur des enjeux économiques, sociaux et sociétaux. L'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier a, notamment, pour objectif de doter tous les salariés d'une couverture de frais de santé à même de leur permettre un bon accès aux soins. Avec nos partenaires, nous comptons être un acteur de l'évolution du marché que cet accord induit. Concernant la retraite supplémentaire, le groupe est le premier opérateur du marché, tant en collectif qu'en individuel. En 2012, les versements individuels facultatifs sur les articles 83 et les contrats Madelin ont connu une dynamique positive.

> En 2012, AG2R LA MONDIALE a connu une croissance solide sur tous ses marchés, en santé, prévoyance, épargne, retraite, malgré un contexte difficile

L'assurance vie qui constitue votre principale activité fait l'objet de fréquentes remises en cause. Quel avenir lui prédisez-vous ?

Avec 45% du patrimoine financier des ménages détenu en assurance vie et plus d'un ménage sur deux équipé, la France est un cas unique. Le rôle d'épargne sécurisée pour les particuliers et de financier de l'économie nationale de l'assurance vie est irremplaçable. Le Rapport Berger-Lefebvre, remis au Gouvernement en avril 2013 vient conforter ce statut. Ses propositions visent à consolider la confiance des épargnants, à maintenir le taux d'épargne actuel et à stabiliser le régime fiscal et social de l'assurance-vie. S'agissant des fonds en euro largement plébiscités, ils sont garantis par le capital et les provisions de l'assureur. Face à cette obligation, ce dernier mène une politique de gestion prudente qui peut aboutir à une moindre performance. Pour autant, AG2R LA MONDIALE poursuit sa politique de gestion obligataire tout en respectant ses objectifs de rendement. Nos assurés en ont bien conscience : alors que le marché a connu une décollecte nette en 2012, le groupe affichait, lui, une collecte de 1,3 milliard d'euros.

062013-20146-210x297.indd 1 07/06/13 11:25



Le Centre des Professions Financières a créé en 2005 un comité dont la vocation première était de travailler sur l'impact, en particulier sur les professions financières, de l'adoption en Europe du référentiel IFRS

Le Comité des Normes Comptables :

Pour une stratégie de l'information financière à l'échelle européenne

Ce travail de fond a été, à l'époque, peu écouté par les pouvoirs publics tant français qu'européens. Il s'est en revanche révélé très précieux lorsque la crise financière de 2008 a mis en lumière l'enchainement catastrophique de l'application, sans discernement, des nouvelles règles prudentielles et des normes comptables, enchainement qui a sinon créé, du moins amplifié, cette crise.

Notre Centre, en ayant anticipé par ces travaux la mise en exergue des risques, a pu de manière crédible, contribuer alors à la recherche des solutions ; c'est ce qu'a fait, un peu en catastrophe, la Commission Européenne en octobre 2008, en obtenant de l'IASB un « replâtrage » d'IAS 39.

Sur cette lancée initiale, le groupe a ensuite au fil du temps considérablement élargi son champ pour développer une véritable vision stratégique du rôle de l'information financière pour la compétitivité de nos entreprises. Travaillant toujours simultanément à l'échelle nationale et au niveau européen, il a contribué à faire émerger une doctrine originale, qui avait simplement pour objectif que, d'une part, l'Europe soit mieux représentée dans les instances de gouvernance de l'IASB (alors qu'elle constitue la principale zone utilisatrice des normes produites par l'IASB, en l'absence de convergence entre normes internationales et normes américaines) ; que, d'autre part, la France se dote d'une force de frappe comptable permettant la prise en compte de ses intérêts en Europe. En particulier, le groupe a été très actif dans la période préparatoire à la création de l'Autorité des normes comptables (avec JF.Lepetit puis J. Haas), poussant à la création d'une autorité forte, dotée du pouvoir réglementaire, et possédant les moyens, y compris techniques, de son indépendance. Ce rôle a été reconnu par la nomination d'Edouard Salustro au comité consultatif de l'ANC.



Dans la période récente, le groupe a été particulièrement actif sur deux thèmes de forte actualité : tout d'abord les projets de réglementation de l'audit en Europe (livre vert puis projets de directive). Favorisés par le commissaire Barnier, ces textes avaient pour vocation initiale de favoriser l'émergence d'acteurs européens puissants, alternatifs aux Big Four de l'audit, peu sensibles aux besoins d'information financière des entreprises européennes. Même s'ils ont été progressivement édulcorés, cette volonté demeure et le Centre l'appuie avec détermination, car c'est la meilleure garantie que la compétitivité de l'ensemble de nos entreprises sera prise en compte.

En second lieu, le groupe, au nom du Centre, a souhaité qu'une initiative forte soit prise pour favoriser un climat propice à l'investissement de long terme. Faisant le constat que le cadre comptable, réglementaire, prudentiel et fiscal français décourageait de plus en plus ces investissements, essentiels là aussi à la croissance et au développement des entreprises, il a décidé de joindre ses efforts à ceux mis en œuvre par la Caisse des Dépôts sous la houlette de G. de La Martinière. Depuis la fin 2012, par une série de contacts au plus haut niveau de l'Etat et des acteurs économiques, notre Centre est donc présent pour défendre la mise en place de dispositifs qui corrigent le biais court-termiste de notre réglementation et, au-delà, incitent tous les acteurs, à commencer par les particuliers, à investir sur un horizon correspondant aux besoins (retraite…) de nos concitoyens.

«Le groupe, au nom du Centre, a souhaité qu'une initiative forte soit prise pour favoriser un climat propice à l'investissement de long terme»

C'est cette vision globale de l'information financière que notre groupe souhaite, au nom du Centre, continuer à promouvoir, car elle correspond aux attentes de l'ensemble des entreprises du secteur financier.

Edouard Salustro

En bref...

Le comité s'est attaché depuis sa création à contribuer à la mise en oeuvre en France des normes comptables internationales dans un cadre qui tienne compte des besoins des entreprises françaises ainsi que des traditions comptables nationales. Il a également apporté sa contribution écrite aux travaux du Centre ainsi qu'aux rapports d'expertises produits sur ce thème.

Nos nouveaux partenaires associatifs



Le Groupe Pasteur Mutualité, présidé par Bruno Gaudeau, nous a fait l'honneur cette année de se joindre à nos sponsors pour ce Concours.
Sa politique d'action sociale et de prévention s'articule parfaitement avec notre volonté de faire comprendre les professions financières.
En nous apportant un soutien responsable et ingénieux, le Groupe Pasteur Mutualité contribue à valoriser la recherche dans le domaine de l'Assurance et ses valeurs mutualistes apporteront un nouveau rayonnement aux activités du Centre.

Groupe mutualiste d'assurances de premier plan dédié aux professionnels de santé, le Groupe Pasteur Mutualité propose une gamme de couvertures complètes et performantes en santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle et protection juridique, multirisque du cabinet, épargne retraite, garantie autonomie, assurances de prêt, habitation et automobile. Le Groupe inscrit la solidarité et l'entraide au cœur de son projet de développement. À travers ses politiques d'action sociale et de prévention, il est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.

L'Institut des Actuaires a également décidé d'étendre son activité en direction des étudiants, des universités et grandes écoles par la création du prix de « la gestion des risques » à l'occasion de cette nouvelle édition du Concours International des Mémoires de l'Économie et de la Finance 2013. L'Institut des Actuaires a pour vocation d'accroître la compétence et la reconnaissance de la profession d'actuaire en France et sur tous les continents.





Les professionnels de l'actuariat exercent leur mission au service de l'intérêt du public en assurant un actuariat de qualité, dans le cadre de règles et d'une déontologie strictement définies. Leurs compétences sont nourries par la recherche actuarielle et l'édition de différentes publications dont le Bulletin Français d'Actuariat (BFA) et depuis peu l'European Actuarial Journal.

L'Institut Louis Bachelier (ILB) a lui aussi rejoint tout récemment le Centre des Professions Financières pour participer au Concours International des Mémoires de l'Economie et de la Finance et pour apporter sa collaboration dans le cadre du rapprochement des formations académiques et des formations aux professions financières.

Créé en septembre 2008, l'Institut Louis Bachelier est un centre de recherche en réseau de dimension internationale qui a pour objet de promouvoir, partager et diffuser la recherche et l'enseignement français en finance. Il constitue un dispositif unique réunissant les meilleures équipes de recherche en économie et mathématiques; en atteste la labellisation LABEX (Laboratoire d'Excellence) obtenue en 2012 par l'Institut Louis Bachelier dans le cadre de son projet « Finance et Croissance Durable ».





Agenda du CPF

Principaux évènements à venir dans les 4 prochains mois

27 juin 2013 : Congrès du Centre des Professions Financières

10 juillet 2013 : Soirée Polo Club Parisien du Centre des Professions Financières

5 septembre 2013 : Petit-Déjeuner Débat de Ernest Berthet, Directeur Général Honoraire du Sénat

10 septembre 2013 : Déjeuner-débat de Louis Gallois, Commissaire Général à l'Investissement

24 septembre : Petit-déjeuner Débat d'Ambroise Fayolle, Directeur Général de l'Agence France Trésor

9 octobre 2013 : Déjeuner-débat de Philippe Wahl, Président du Directoire de la Banque Postale

Mi novembre : Convention des Professions Financières

Pour plus d'info sur les dates à venir :
Consultez le site internet
www.professionsfinancieres.com



Formations et coaching

Pour les particuliers et les professionnels indépendants

- Se réconcilier avec l'argent
- Prendre la responsabilité de ses finances
- Apprendre à générer de l'argent avec son activité professionnelle
- Créer son indépendance financière

« La crise que nous vivons n'est ni financière, ni économique, ni environnementale. C'est une crise du sens et de la responsabilité »

Formations professionnelles à la relation à l'argent

- Se former en tant que coach financier
- La relation à l'argent pour les professions financières
- La relation à l'argent pour les professionnels de la relation d'aide
- La relation à l'argent des ONG et associations Loi 1901

Chaque année, au mois d'avril

Les rendez-vous de l'Investissement et de l'Indépendance Financière

(www.lesrendezvousdelindependancefinanciere.com)



Dirigeante : Nathalie Cariou

Coach en intelligence financière et spécialiste de la relation à l'argent

Tél. : 01 40 22 00 36

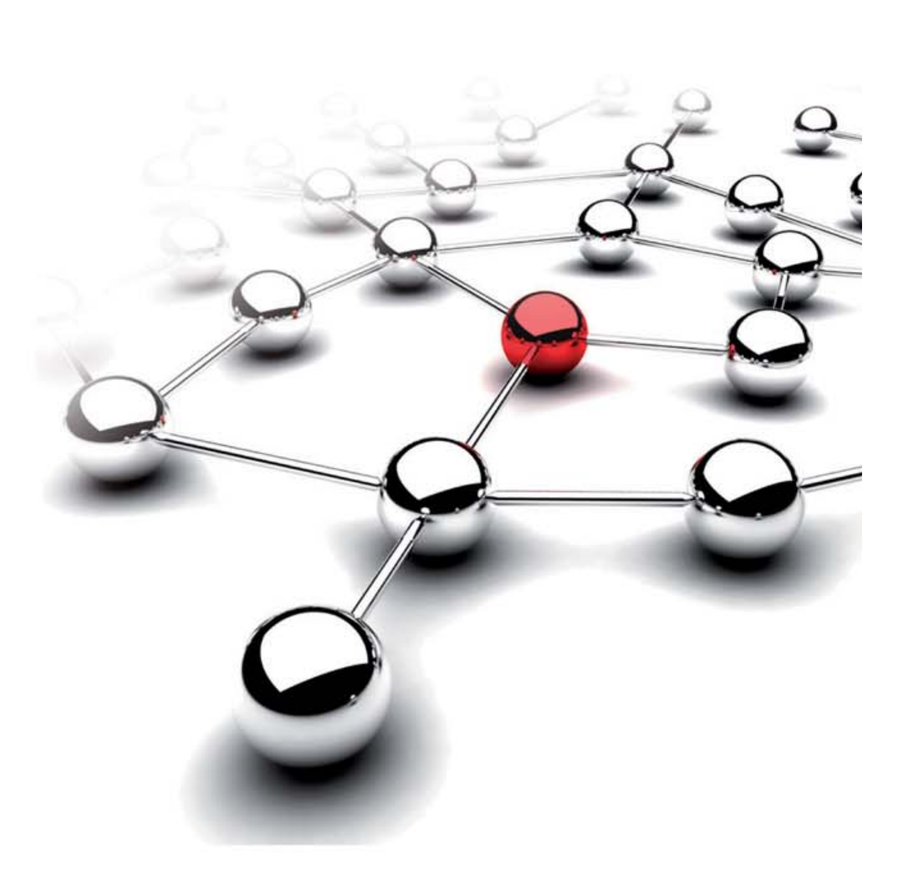
Email : nathalie.cariou@clefsdelareussite.fr

Pour s'abonner à notre newsletter : www.clefsdelareussite.fr



« Bien se connaître est essentiel »

Know your Cient …
Know your Company …
Know your Consultant …



Club des Gérants d'Actifs

Des professionnels de la gestion





Entretien avec Jean-Pierre Maureau, Président du Club des Gérants d'Actifs Directeur Associé Axos

Afin de faire votre connaissance, quel a été votre cursus et votre parcours professionnel ?

Diplômé de l'IEP d'Aix en Provence, section ECO FI, j'ai été de 1975 à 1976 au Ministère de la Coopération, Chargé de Mission à la Direction Culturelle et Sociale. Puis, après une année de service militaire et pendant vingt ans, au sein de différentes banques ; BIP, BSFE (Banque de la Société Financière Européenne), Banque Bruxelles Lambert France, notamment, en charge d'opérations sur les marchés financiers ou responsable de gestion, j'ai toujours été proche d'institutionnels et de grandes entreprises.

En 1998, convaincu de la force de l'indépendance, j'ai franchi le pas en créant AXOS, société de conseil en stratégie et organisation dans le domaine des investissements financiers et de la communication financière, dédiée exclusivement à des sociétés de gestion et à des prestataires souhaitant se développer auprès d'institutionnels.

Pouvez-vous nous présenter le Club des Gérants d'Actifs ?

Le Club des Gérants d'Actifs regroupe 42 membres professionnels de la gestion, opérant pour compte propre ou pour compte de tiers, spécialistes d'actifs cotés et non cotés, responsables de structures de gestion institutionnelles ou privées. Notre objectif est de permettre à nos membres, d'accroître leur expérience professionnelle, d'analyser les problématiques relatives à la gestion d'actifs, de dégager des positions pouvant faire l'objet de publications et d'organiser des conférences ou des réunions sur des thèmes d'actualité. Le Club des Gérants d'Actifs a vocation à travailler en liaison avec les autres clubs du Centre des Professions Financières ainsi qu'avec les Associations de Place, comme l'AFG, l'AF2I, Paris-EuroPlace, la SFAF...

Le Club se compose de quatre groupes de travail :

➔ **Investir dans l'Économie,** dirigé par Francis Weber, Directeur Financier du Groupe Réunica : une des légitimités premières des Institutions (quand les engagements de passif le permettent) est d'investir à long terme dans l'Économie. Le groupe, dans l'axe central des travaux du club étudie l'adéquation des outils qui, en capital ou en dette, et compte tenu des contraintes réglementaires, sont les mieux adaptés aux financements longs des entreprises, petites et moyennes incluses. Depuis deux ans, avec le regroupement accéléré des institutions, il est aussi très soucieux des incidences négatives (voire mortelles) que les ratios d'emprise font subir aux OPCVM de taille petite ou moyenne, souvent gérées par des analystes, spécialistes de talent, frange entrepreneuriale et créative de la gestion d'actifs, dont les performances, le reporting peuvent être de qualité. Par ailleurs, la liquidité d'un actif, selon sa nature, nécessite encore des aménagements dans plusieurs réglementations ainsi que dans les mentalités.

➔ **Recherches Académiques**, dirigé par Monsieur Didier Launay, Administrateur Indépendant, a travaillé sur la notion de taux de référence/taux sans risque pour les investisseurs institutionnels ainsi que sur les incidences des produits indiciels.

➔ **I.S.R. (Investissement Socialement Responsable)**, dirigé par Jean Claude Guimiot, Directeur Général de Agrica Epargne. Au-delà d'approches ISR parfois marketing ou historiques, le groupe s'attache à progresser en définissant des bases consensuelles de bon sens, appuyées prioritairement sur les besoins des investisseurs et adaptées aux différentes classes d'actifs qui peuvent être retenues. Le



groupe a l'ambition de rédiger un glossaire et la définition de principes. Il ne vise pas à faire ce qui est déjà fait par les autres groupes de Place sur le sujet.

➔ **Veille Règlementaire**, dirigé par Sylvie Malecot, Directeur Financier de la MNRA.
La diffusion rapide des textes, l'étude de leurs impacts est enrichie de l'échange entre professionnels des différents domaines de la finance.

Vous êtes membre du Centre des Professions Financières, en quoi cela consiste-t-il ?

Le Centre des Professions Financières est une association de personnes, assez unique, qui permet un échange ouvert d'idées, d'expériences, d'informations professionnelles entre professionnels attentifs aux bonnes pratiques et mobilisés pour améliorer le financement de l'Économie. L'objet du Centre des Professions Financières est de faire connaître les professions financières et ce n'est pas toujours un exercice facile. Les règles et les besoins changent pour les grands acteurs (banques, assureurs) cela encourage à mener de nouvelles réflexions pour répondre, sur le long terme, aux besoins de l'Économie et de la Société.

Quels sujets seront étudiés dans ces prochains mois ?

En 2011 et en 2012, le Club des Gérants d'Actifs a orienté ses travaux sur l'analyse des outils de financement de l'Économie. En 2013, il va s'attacher à mieux mesurer et à mieux faire connaître le rôle des institutionnels, et plus spécifiquement, des Caisses de Retraite et de Prévoyance dans le financement à long terme de l'Économie. Après une analyse des cadres d'investissements des caisses régies par le Code de la Sécurité Sociale (dont les caisses des professions libérales) de certaines entités particulières puis des caisses AGIRC-ARRCO, nous organiserons avec Monsieur Ernest Berthet, Directeur Général Honoraire du Sénat, le 5 septembre prochain, une conférence consacrée aux Régimes Spéciaux de Retraites. Les évolutions réglementaires concernant les marchés et la gestion, devraient, probablement, continuer à beaucoup nous mobiliser.

« En 2011 et en 2012, le Club des Gérants d'Actifs a orienté ses travaux sur l'analyse des outils de financement de l'Économie »





Le Club des Marchés Financiers

Un lieu de réflexion sur le financement de l'économie

Entretien avec Marie-Agnès Nicolet, Présidente du Club des Marchés Financiers et présidente de Regulation Partners

Quand et comment est né le Club des Marchés Financiers ?
Dans un contexte où les contraintes de solvabilité peuvent amener à limiter le crédit bancaire, l'évolution des infrastructures de marché a des impacts significatifs sur le financement des entreprises, notamment les PME qui, lorsqu'elles sont cotées, le sont plutôt localement. L'évolution des marchés, a également des impacts majeurs sur l'ensemble des métiers gravitant autour de la bourse (entreprises d'investissement, sociétés de gestion d'actifs…). C'est la raison pour laquelle la pérennité d'infrastructures de marché locales (nationales et européennes) est particulièrement importante pour le financement des entreprises et l'évolution des professions financières dans leur ensemble.

L'évolution de ces infrastructures de marché était suffisamment préoccupante pour justifier en 2011 la création d'un groupe de réflexion qui avait pour but de faire avancer les actions en faveur d'une bourse pérenne, apte à continuer à financer l'Économie.

Etant déjà membre du Centre des Professions Financières et administrateur du Club Parisien, ce groupe de réflexion a naturellement trouvé sa place au sein du Centre des Professions Financières, par la création d'un nouveau club, rassemblant les acteurs des marchés et du post marché autour des problématiques de financement de l'Économie et d'évolution des marchés. Le Club est également ouvert aux entreprises, cotées ou non cotées et à toute personne intéressée à réfléchir aux nouveaux modes de financement de l'Économie.

Quels ont été les moments importants du Club depuis sa création et quels sont les actions prévues ?
Le Club des Marchés Financiers en 2011 a contribué aux réflexions de place autour du projet de bourse de l'entreprise. Nous avons mené en partenariat avec la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), fin 2011 une enquête sur les PME cotées et la bourse, et avons en janvier 2012 et janvier 2013 organisé des conférences sur le financement des PME et ETI ; le 31 janvier 2013, la conférence a été ciblée sur le financement par le marché obligataire. La conférence a été un très beau succès, la douzaine d'intervenants qui se sont exprimés autour des 3 tables rondes permettaient d'évoquer l'ensemble de la chaîne du financement, des besoins de financement détectés aux investisseurs en passant par les spécificités des émissions obligataires pour les PME/ETI.
En ce moment, de nouveau en partenariat avec la SFAF qui participe régulièrement aux réunions du Club, nous menons une enquête plus ambitieuse, auprès d'entreprises non cotées pour discerner les besoins de financement non couverts, le souhait ou pas de ces sociétés d'entrer en bourse, les autres solutions de financement envisagées. Cette enquête donnera lieu à une restitution lors d'une conférence.



Nos prochaines conférences seront tournées vers d'autres modes de financement de l'Économie, notamment la finance participative (crowdfunding). Sur ce sujet d'actualité, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) ont d'ailleurs rappelé dans une communication récente du 14 mai, les règles applicables aux opérations relevant de la finance participative. C'est là où le financement de l'Économie et la régulation, qui est également un de mes sujets de prédilection, se rejoignent.

Quel a été votre cursus et votre parcours professionnel ?

Toute ma carrière s'est déroulée dans les activités financières, tout d'abord dans l'audit externe puis en tant que responsable de l'audit interne d'une banque, puis en développant des activités de conseil liées à la réglementation, ce qui m'a amené à créer ma structure de conseil en gestion des risques et conseil réglementaire Regulation Partners en septembre 2011 ; Cette structure emploie désormais seize salariés et intervient sur l'ensemble de la sphère financière, banques, assurances, mutuelles, sociétés de gestion d'actifs pour des missions qui vont de l'accompagnement lors des dossiers d'agrément aux contrôles délégués en passant par des missions d'étude et de conseil ponctuelles sur l'analyse des risques, la solvabilité, les contrôles internes.

Dans ce cadre, j'ai évidemment eu l'occasion de croiser la route de nombreux établissements bancaires et financiers, dans des domaines d'activités variés, et c'est la diversité des professions financières qui m'a toujours attirée. De la micro-finance à la compensation des instruments financiers, de la gestion privée au private equity en passant par les activités de titrisation, de l'assurance aux nouveaux services de paiement, les métiers de la finance sont très divers et passionnants.

« L'évolution des marchés, a des impacts majeurs sur l'ensemble des métiers gravitant autour de la bourse (entreprises d'investissement, sociétés de gestion d'actifs…)»

Protiviti

Cabinet de conseil international en organisation, gestion des risques et audit interne

Protiviti aide les entreprises et leurs dirigeants à améliorer leur performance tout en protégeant la valeur créée pour leurs actionnaires. Nous les aidons à développer et mettre en oeuvre de bonnes pratiques de gouvernance afin de rendre leur organisation, leurs processus et leurs projets efficaces, maîtrisés et pérennisés.

Notre expertise, nos méthodologies et nos outils sont déployés aux différents échelons de l'entreprise, de la direction générale aux directions opérationnelles ou fonctionnelles. Protiviti, c'est l'assurance d'un conseil objectif et indépendant. Aujourd'hui, Protiviti c'est 70 bureaux à travers le monde, près de 2500 consultants possédant tous une double compétence acquise en cabinets de conseil ou d'audit et en entreprises.

- La gouvernance et la gestion des risques
- La transformation de la fonction financière
- La maîtrise des risques liés aux systèmes d'information
- Le pilotage des projets stratégiques
- La refonte et l'optimisation de l'organisation
- L'assistance à l'audit interne

... parce qu'il n'y a pas de performance durable sans maîtrise.



www.protiviti.fr

Powerful Insights. Proven Delivery.™



L'Association Française de la Gestion financière-AFG a tenu le 4 juin 2013 ses traditionnels «Enjeux de la gestion» au Pavillon Gabriel.

Le rôle de la gestion

dans le financement de l'économie post-crise

La table ronde était consacrée au rôle de la gestion dans le financement de l'économie post-crise. Paul - Henri de La Porte du Theil, Président de l'AFG, animait cette table ronde. Il était entouré de Christophe de Backer, Directeur Général du Groupe Edmond de Rothschild, Henri de Castries, Président-Directeur Général du groupe AXA, Gérard Mestrallet, Président de Paris-Europlace, Président-Directeur Général de GDF SUEZ, Gérard Rameix, Président de l'AMF et Lionel Zinsou, Président de PAI Partners. Vous trouverez ci-dessous des extraits des débats.

Notre profession, a souligné en introduction, Pierre Bollon, Délégué Général de l'AFG, fait face actuellement à de nombreux motifs d'inquiétudes, qui justifient sa mobilisation. Elle est confrontée, en particulier, au projet assassin de taxe sur les transactions financières porté par l'Europe et à une avalanche de réglementations touchant l'ensemble des métiers financiers. Pour autant, les éléments de satisfaction existent également. Il convient notamment de souligner la diversité et le dynamisme de l'industrie française de la gestion. En outre, le nouveau système, tel qu'il émerge en cette période post-crise, est porteur de grandes opportunités. Dans ce contexte, il nous revient d'adapter notre offre aux nouvelles conditions de financement de l'économie pour jouer pleinement le rôle qui est le nôtre.

Crédit photo © B.PAGET2013

Paul-Henri de La Porte du Theil
Les banques, contraintes par leurs ratios de liquidité, ne peuvent plus assurer l'intégralité de ce financement. De même, les pouvoirs publics, malgré la banque publique d'investissement, ne peuvent ni ne doivent porter seuls cette responsabilité. Enfin, les épargnants ne peuvent investir directement dans des projets, sans l'intervention d'un intermédiaire. Dans ce contexte, la gestion a un rôle crucial à jouer. Elle est la seule capable à la fois de collecter l'épargne et de faire le choix des investissements en s'appuyant sur le seul critère pertinent en matière d'investissement privé, à savoir la rentabilité pondérée par le risque.

Gérard Mestrallet
Dans le contexte actuel du choc prudentiel provoqué par la conjugaison des accords de Bâle III, Solvabilité II et des textes en matière de gestion d'actifs, le risque de fragilisation du système de financement de l'économie des entreprises est considérable, en particulier pour les PME et les ETI, du fait de la réduction progressive des financements bancaires. Alors que les banques interviennent actuellement dans 76 % des projets, le nouvel équilibre pourrait s'orienter autour de 60 % de financement bancaire pour 40 % de financement par le marché.
Nous nous trouvons actuellement dans une phase de transition, au cours de laquelle nous allons passer d'un monde ancien, dominé par la banque, à un monde nouveau, dominé par le marché. Dans l'intervalle, si le mouvement s'effectue trop rapidement, le risque est de priver les plus petites entreprises de l'accès aux financements.
Le rapport Berger-Lefèvre ainsi que les travaux menés par Fleur Pellerin dans le cadre des Assises de l'entrepreneuriat ont donné des signaux positifs mais insuffisants nous semble t- il. C'est pourquoi, sous la houlette d'Yves Perrier, qui préside le collège investisseurs de l'association Paris – Europlace, nous



Paul-Henri de La Porte du Theil

« Nous allons passer d'un monde ancien, dominé par la banque, à un monde nouveau, dominé par le marché »

Gérard Mestrallet



finalisons actuellement une étude sur la nécessité de redonner force et compétitivité aux investisseurs. Il est nécessaire de rééquilibrer la part des actions – aujourd'hui elle est limitée à 5% seulement sur les 12 000 milliards d'euros d'épargne. Dans cette perspective nous plaidons pour favoriser fiscalement les placements longs et à risque.
La place de Paris a grand intérêt à s'intéresser aux capitaux internationaux, qui représentent encore 450 milliards d'euros. Malheureusement la forte pression et l'instabilité fiscale réduisent déjà significativement l'attractivité internationale de la France, laquelle pourrait être aggravée par une application plus rigoureuse et dure que dans d'autres places des règlementations fiscales.

En conclusion, je salue le travail que conduisent Gérard Rameix et ses équipes pour concilier la protection de l'investisseur et la compétitivité de notre industrie. La qualité de notre régulation est une composante importante qui doit être préservée dans le cadre de notre réflexion en faveur d'un renforcement de la compétitivité.

Henri de Castries
Cette crise offre une occasion formidable de rebattre les cartes. Elle constitue la fin d'un cycle trentenaire et va conduire à un changement des règles. Un rééquilibrage est en cours entre les banques et le reste du système pour financer l'économie.
Quand on compare l'Europe aux Etats-Unis on constate deux différences frappantes. D'une part, l'Europe bénéficie d'un taux d'épargne structurellement supérieur à celui des Etats-Unis. Situé autour de 15 %, le taux français est plus proche de celui des pays émergents que de la moyenne européenne. En matière de financement, les Etats-Unis utilisent le marché à 75 % et recourent aux banques à 25 %. L'Europe suit exactement le schéma inverse. Ainsi, si la modification des règles du système bancaire n'introduit que



Henri de Castries

« Pour qu'une industrie de la gestion soit compétitive, elle doit être sur un pied d'égalité avec ses concurrents »

peu de changement dans l'économie américaine, en revanche elle transformera profondément l'économie européenne. Nous allons traverser une transition dont il convient de mesurer la portée car la croissance et l'emploi sont en jeu. L'évincement des PME et des ETI constitue un risque auquel ne sont pas confrontées les grandes entreprises, qui font appel au marché depuis longtemps. Toute la question est de savoir si les mesures d'accompagnement ont bien été mises en place pour permettre à cette transition de se dérouler dans les meilleures conditions.
Par ailleurs, on assiste actuellement à la fin d'un mouvement de baisse des taux. Cette tendance offre des opportunités formidables à l'industrie de la gestion. En effet, les investisseurs et les consommateurs d'épargne vont devoir trouver des ressources de financement à de nouveaux robinets d'alimentation. De plus, les émetteurs vont devoir changer leur approche du risque et de l'allocation d'actifs.
Une société d'assurance comme la nôtre, dont les actifs ont une durée moyenne de sept ou huit ans, ne peut plus considérer les ressources obligataires corporate ou d'Etat comme la panacée. Le marché sera favorable à l'originalité des idées. La fin de ce cycle constituera un atout pour les sociétés de gestion capables d'apporter une réelle valeur ajoutée à leurs clients. Pour qu'une industrie de la gestion soit compétitive, elle doit être sur un pied d'égalité avec ses concurrents. Or la France souffre de conditions dégradées d'exercice du métier de gestion, compte tenu de la multiplication des charges fiscales et sociales. A ce titre, les récentes mesures concernant la taxe sur les salaires ont vidé de tout sens les discours politiques sur la compétitivité dans le secteur financier.

Ce constat d'inégalité concurrentielle est d'autant plus regrettable que l'industrie de la gestion française est un véritable atout pour le pays. Nos institutions financières, nos sociétés d'assurance et nos banques ont bien mieux résisté à la crise que leurs concurrentes européennes. Osons le dire haut et fort : l'industrie financière est un atout pour ce pays. Elle mérite qu'un effort d'investissement soit fait pour que son modèle économique soit compétitif par rapport aux places voisines.

Paul-Henri de La Porte du Theil

Je rappelle que 35 sociétés de gestion se sont créées en 2012. Ce chiffre illustre le dynamisme des acteurs de notre profession dans un contexte qui leur est pourtant défavorable.

Christophe de Backer
Le thème de la compétitivité nous concerne tous : banquiers, gestionnaires et industriels. Il n'existe pas, d'un côté, un monde industriel réel et, d'un autre côté, une sphère financière irréelle. En tant que responsable d'une entreprise financière, je suis confronté comme tout industriel à la réalité de mes équipes, de mes budgets et de mes investissements. Comme chacun, je suis habité par la flamme de faire réussir mes clients.
Par conséquent, une mobilisation est nécessaire pour soutenir le financement des entreprises, en particulier les PME. Les gestionnaires d'actifs ont un rôle prédominant à jouer afin de remplacer un circuit de moins en moins performant. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur les atouts indubitables de la France. Les 3 600 milliards d'euros de stock d'épargne financière française représentent deux ans de PIB. Le taux d'épargne de la France génère 350 milliards d'euros d'épargne par an, ce qui correspond au PIB de la Belgique. A ce jour, 150 milliards de cette épargne sont dirigés vers l'épargne financière pure.
Pour financer les entreprises, il faut acheter des actions, des obligations corporate et des fonds de private equity. Les mesures facilitant la canalisation de l'épargne vers ces outils sont positives mais ne suffiront pas. Une démarche pédagogique demeure indispensable vis-à-vis des épargnants afin de les amener à choisir des produits plus risqués. En effet, la période récente a montré que la volatilité des marchés n'a pas influencé le profil de risque. Par conséquent, si les particuliers ne sont pas encouragés à modifier leur modalité d'épargne, rien n'évoluera. Le système de retraite par répartition et l'absence totale d'idée de capitalisation dans ce pays constituent des freins majeurs à cette nécessaire pédagogie.

Paul-Henri de La Porte du Theil
Du fait du manque d'appétit des épargnants français pour les actions, les 600 sociétés de gestion françaises, y compris les sociétés de gestion entrepreneuriales, doivent nécessairement se tourner vers l'international pour trouver des clients. Et 40% des actifs gérés par les 400 sociétés de gestion entrepreneuriales françaises émanent de l'étranger. Dans ce contexte, un autre acteur majeur de l'économie est le private equity. Il représente en France une part qui progresse. Il y a dix ans, le rapport entre l'activité de private equity et le PIB était trois à quatre fois plus important aux Etats-Unis qu'en France. Désormais, ce rapport se situe à 2,5.


Christophe de Backer

« En un an, nous sommes passés pour les pouvoirs publics de l'ennemi principal à un acteur légitime intervenant en complément des activités de marché »

Lionel Zinsou



Lionel Zinsou
Aujourd'hui, nous apparaissons comme une solution à la crise. Pourtant, nous y sommes entrés comme un problème et avons été régulés comme un risque systémique majeur. Au printemps 2009, à l'époque de la rédaction de la directive qui entrera en application en juillet 2013, la sensibilité était à vif. Les subprimes avaient créé des vocations de prophètes. Certains annonçaient la faillite de l'ensemble du système bancaire américain pour la fin juin 2009. L'effondrement du crédit à la consommation devait se produire à l'automne et notre chute était prévue juste après. Toutefois, nous avons survécu. Dès lors, il nous a été annoncé que nous heurterions le mur de la dette en 2010. La catastrophe n'ayant pas eu lieu, on nous l'a annoncée pour 2012, puis pour 2014. Finalement, nous tenons bon.

En un an, nous sommes passés pour les pouvoirs publics de l'ennemi principal à un acteur légitime intervenant en complément des activités de marché. Depuis, le Premier ministre a donné des instructions strictes au fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue d'investir dans le capital investissement. Ainsi, il a été instauré l'obligation de consacrer une partie de l'excès de collecte résultant des mesures réglementées et de dériver du financement excessif du logement social des ressources pluriannuelles vers le capital investissement. De même, le rapport de Madame Berger et Monsieur Lefèvre fut une bonne surprise. Alors qu'on anticipait ce texte comme devant être négatif pour nos activités, nous avons découvert avec soulagement que les mesures proposées étaient pragmatiques et raisonnables.



Gérard Rameix

« La protection d'un épargnant ne consiste pas nécessairement à choisir le produit le moins risqué mais à bénéficier d'une bonne appréciation du couple rendements / risques »

Gérard Rameix

Le rôle du régulateur consiste avant tout à protéger un épargnant ébranlé par les crises successives. Toutefois il doit aussi s'interroger sur les conséquences de son action au niveau du financement de l'économie. J'ai travaillé pendant trois ans sur cette question, à la fois en tant que médiateur du crédit et dans le cadre des activités de l'Observatoire du financement des entreprises. Je sais par conséquent que ces deux enjeux sont conciliables. Nous présenterons prochainement un plan stratégique dans lequel nous expliquerons à quel point nous sommes préoccupés par l'insertion de la régulation dans un contexte européen et international, sans pour autant renoncer à notre rôle de protecteur des épargnants. Nous rappellerons que la protection d'un épargnant ne consiste pas nécessairement à choisir le produit le moins risqué mais à bénéficier d'une bonne appréciation du couple rendements/risques.

Face à la baisse de leurs ressources, les entreprises ont besoin de financement pour participer à la compétition mondiale. Dans ce contexte, la gestion peut être un acteur de la transformation. La France a fait preuve d'un grand dynamisme avec la création des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Toutefois, il conviendrait de créer des véhicules de gestion dont on ne puisse sortir au jour le jour. C'est une condition pour permettre une plus grande contribution au financement des entreprises. Par ailleurs, l'industrie de la gestion a tout intérêt à disposer de clients qui acceptent pleinement le risque. En effet, un client qui accepte de prendre un produit actions, même s'il sait que le marché des actions est liquide, ne cherchera pas à revendre quelques jours plus tard la part d'OPCVM actions qu'il vient d'acheter. Toutes les mesures qui vont dans le sens de la consolidation des marchés en termes de transparence de l'information, de renforcement de la solidité des acteurs et de renforcement de la confiance des épargnants sont bonnes pour la gestion et l'équilibre des financements. Les financements bancaires vont régresser. Un nombre croissant de sociétés de gestion sollicitent auprès du régulateur l'autorisation d'avoir des fonds de prêt pour investir dans des créances sur des entreprises originées par les banques. Beaucoup de solutions peuvent être trouvées, malgré les contraintes de régulation.

Paul-Henri de La Porte du Theil
Pour conclure cette table ronde, je souhaiterais connaître vos préconisations pour renforcer le rôle de la gestion.

Lionel Zinsou
Il existe plusieurs modèles dans le private equity. Le premier modèle consiste à confier cette activité à un asset manager, pour lequel le private equity est un élément complémentaire de tous les autres. Le second modèle, qui relève du pure play, consiste à organiser des activités de leveraged buy-out, de capital développement et de capital risque. PAI, qui faisait partie de BNP, relève plutôt de ce second modèle. AXA, en revanche, appartient au premier type. Ainsi, dans le cadre de son rôle élargi d'asset manager, cette société a procédé à des acquisitions de private equity pour financer IBH. PAI est une PME de 68 personnes mais elle gère des sociétés en contrôle qui comptent 200 000 salariés et affichent 20 milliards de chiffre d'affaire. Tout le portefeuille de PAI a été refinancé sur le marché obligataire. Nos acquisitions sont financées avec un quantum de marchés plus important. Ces démarches innovantes n'existaient pas fin 2010. Les gens ont prophétisé trop tôt la mort du private equity. Nous représentons une option confortable pour accéder à des actions peu volatiles. Nous sommes intéressants pour beaucoup d'assureurs dans beaucoup de pays. Nous sommes alternatifs au marché sans pour autant être son contraire car nous avons besoin d'un marché d'actions dynamique pour la valorisation de nos portefeuilles. Enfin, nous sommes un substitut au public equity, même si l'accès à nos activités est réservé aux professionnels avec la nouvelle directive. Afin de renforcer ce rôle, nous pourrions, à l'instar de ce qui se pratique au Luxembourg, mettre des parts de private equity dans des contrats d'assurance pour des acteurs individuels ou privés. Cette démarche permettrait d'augmenter le nombre de particuliers acceptant le risque en toute connaissance de cause avec des intermédiaires qui leur apportent la sécurité et la transparence indispensables.

Christophe de Backer

« Nous sommes capables de séduire les plus grands consultants internationaux et les plus grands fonds de pension »

Henri de Castries
La première mesure à prendre doit porter sur la baisse de la dépense publique française, qui étouffe le développement du secteur privé, tue la croissance et détruit l'emploi. La seconde mesure nécessaire consiste à mettre en place une fiscalité décroissante en fonction de la durée de détention. Enfin, la troisième mesure à envisager viserait à simplifier le code du travail français, qui comporte 3 650 pages et augmente de 200 pages par an.

Gérard Mestrallet
L'urgence doit consister à revoir la taxe sur les transactions financières, dont le paramétrage actuel est dévastateur pour notre profession. Au delà de cet objectif immédiat, il conviendrait de donner la priorité à l'épargne à risque sur le plan fiscal et d'orienter l'épargne des ménages vers le financement des entreprises. La prochaine conférence sociale doit être l'occasion d'œuvrer en faveur de la création plus massive de fonds de pension, qui font cruellement défaut à notre économie. Enfin, nous devons rendre le système d'épargne français attractif pour les investisseurs internationaux.

Christophe de Backer
Nous fabriquons d'excellents professionnels. Par ailleurs, nous sommes capables de séduire les plus grands consultants internationaux et les plus grands fonds de pension. En revanche, notre effort doit porter sur l'exportation de nos produits.

Gérard Rameix
La gestion française doit conserver ses 15 % d'actifs issus de l'étranger. En matière d'investissement, elle doit donner la priorité aux actions. A ce titre, elle devra se saisir de l'opportunité offerte par le plan d'épargne en actions (PEA) appliqué aux PME qui sera prochainement créé.

Enfin, au plan européen, notre rôle de régulateur consistera à veiller à ce que les réformes soient appliquées partout avec la même vigueur.

En tant que responsable d'une coopérative agricole, AGRICA est pour moi bien plus qu'un assureur.

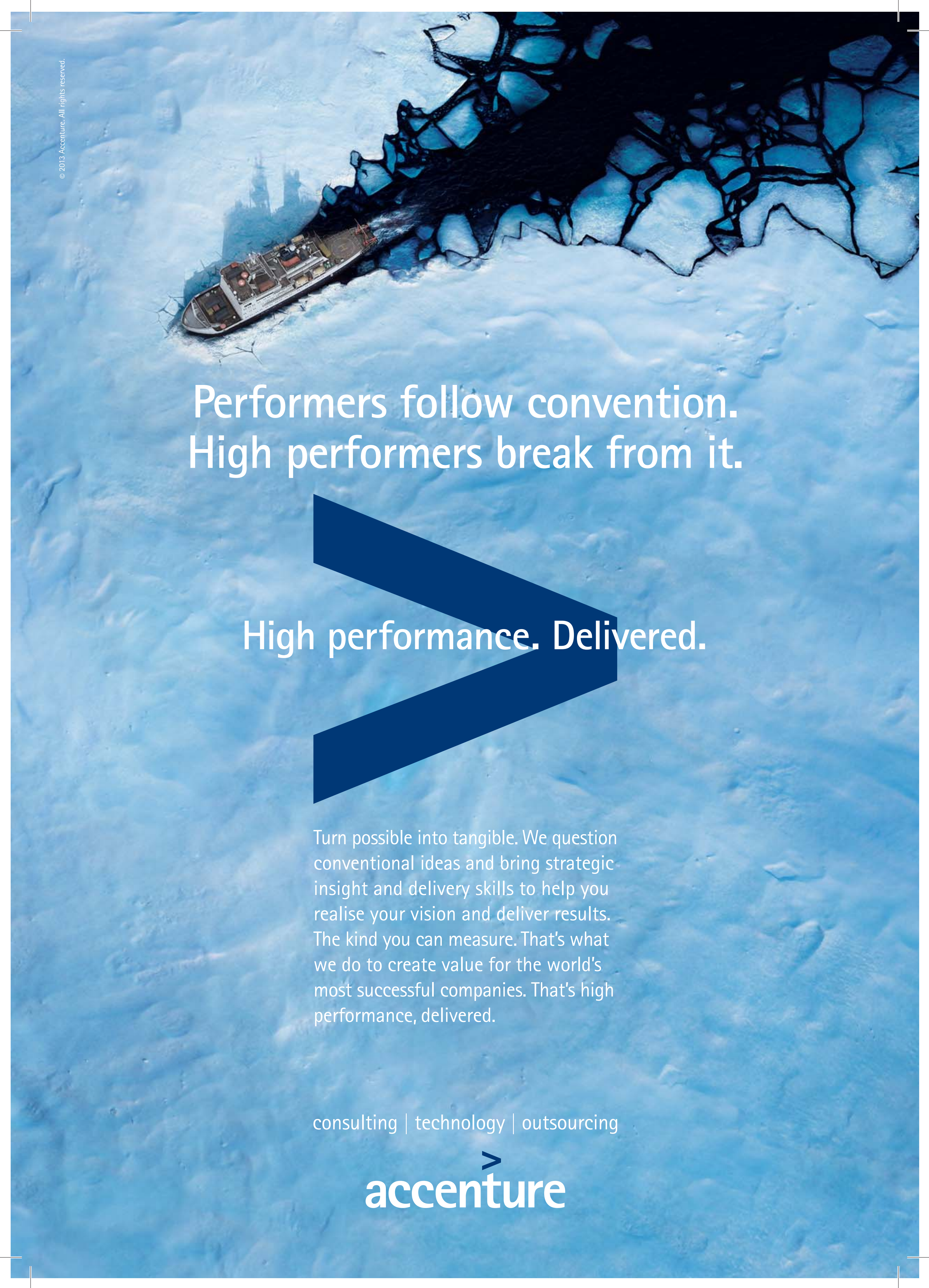
Pour assurer ma protection

AGRICA est plus que complémentaire

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE



www.groupagrica.com



© 2013 Accenture. All rights reserved.
Performers follow convention.
High performers break from it.
High performance. Delivered.
Turn possible into tangible. We question conventional ideas and bring strategic insight and delivery skills to help you realise your vision and deliver results. The kind you can measure. That's what we do to create value for the world's most successful companies. That's high performance, delivered.
consulting | technology | outsourcing
accenture